

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

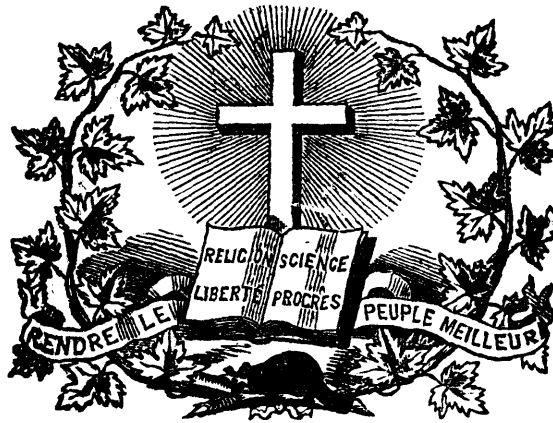
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume V.

Montréal, (Bas-Canada) Février 1861.

No. 2.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: Les charmes de l'enfance, Victor Hugo.—SCIENCE: Archéologie Canadienne: De quelques sépultures d'anciens indigènes de l'Amérique du Nord, par M. le Principal Dawson.—Séance de janvier de la Société Historique de Montréal.—Agriculture: Conseils aux Cultivateurs.—EDUCATION.—Pédagogie: Conseils aux Instituteurs, 1o. Amour de la profession; 2o. Tenue de l'instituteur, par Th. Barrau.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur: Hymne à Dieu avant le jour, Racine.—Sujet de Composition: Le Chien, Buffon.—Exercices de Grammaire.—Problème d'Arithmétique.—Problème d'Algèbre.—Solution des Problèmes de la livraison précédente.—AVIS OFFICIELS: Erection de Municipalités.—Nominations: Examineurs.—Commissaires d'École.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examineurs.—Instituteurs disponibles.—EDITORIAL: Treizième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.—Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique, pour 1858: Extraits des Rapports des Inspecteurs, (suite).—Relation du Voyage de S. A. R. le Prince de Galles en Amérique, (suite).—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: Paris, Liège, Montréal, Ogdensburgh.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction publique.—Bulletin des sciences.—Bulletin des lettres.—Bulletin des arts et des beaux-arts.—Bulletin des connaissances utiles.—GRAVURES: Crânes, fragments de poterie et outils trouvés dans une sépulture ancienne à Montréal.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

CHARMES DE L'ENFANCE.

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
 Applaudit à grands cris; son doux regard qui brille
 Fait briller tous les yeux,
 Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être,
 Se dérident soudain à voir l'enfant paraître,
 Innocent et joyeux.

Soit que juin ait verdi mon seuil, ou que novembre
 Fasse autour d'un grand feu vacillant dans la chambre
 Les chaises se toucher,
 Quand l'enfant vient, la joie arrive et nous éclaire.
 On rit, on se récrie, on l'appelle, et sa mère
 Tremble à le voir marcher.

Quelquefois nous parlons, en remuant la flamme,
 De patrie et de Dieu, des poètes, de l'âme
 Qui s'élève en priant:
 L'enfant paraît, adieu le ciel et la patrie,
 Et les poètes saints: la grave causerie
 S'arrête en souriant.

La nuit, quand l'homme dort, quand l'esprit rêve, à l'heure
 Où l'on entend gémir comme une voix qui pleure,
 L'onde entre les roseaux,
 Si l'aube tout à coup là-bas luit comme un phare,
 Sa clarté dans les champs éveille une fanfare
 De cloches et d'oiseaux!

Enfant, vous êtes l'aube, et mon âme est la plaine,
 Qui des plus douces fleurs embaume son haleine
 Quand vous respirez;
 Mon âme est la forêt dont les sombres ramiers

S'emplissent pour vous seul de suaves murmures,
 Et de rayons dorés!

Car vos beaux yeux sont pleins de douceurs infinies,
 Car vos petites mains, joyeuses et bénies,
 N'ont point mal fait-encor;
 Jamais vos jeunes pas n'ont touché notre fange,
 Tête sacrée, enfant aux cheveux blonds! bel ange
 A l'auréole d'or!

Vous êtes parmi nous la colombe de l'arche.
 Vos pieds tendres et purs n'ont point l'âge où l'on marche;
 Vos ailes sont d'azur.
 Sans le comprendre encor, vous regardez le monde.
 Double virginité! corps où rien n'est immonde,
 Ame où rien n'est impur!

Il est si beau, l'enfant, avec son doux sourire,
 Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
 Ses pleurs vite apaisés,
 Laissant errer sa vue étonnée et ravie,
 Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie
 Et sa bouche aux baisers!

Seigneur préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
 Frères, parents, amis et mes ennemis même
 Dans le mal triomphants,
 De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
 La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
 La maison sans enfants!

VICTOR HUGO.

SCIENCE.

ARCHÉOLOGIE CANADIENNE

*De quelques sépultures d'anciens indigènes de l'Amérique,
 découvertes à Montréal.*

Vers la fin du mois dernier, l'auteur de ce mémoire, informé que des ouvriers travaillant pour M. Ed. Dorion, près de la rue Mansfield, avaient trouvé ce qu'on croyait être des ossements de Sauvages s'adressa à ce dernier qui eût la complaisance de donner, pour la Société d'Histoire Naturelle les spécimens qu'il avait en sa possession, et ordonna à ses employés de conserver tous les restes qu'ils pourraient trouver. Les spécimens obtenus de M. Dorion sont: un crâne qui accuse évidemment le type américain; des fragments d'un autre crâne, des restes de vases de terre semblables à ceux que les aborigènes fabriquaient avant la colonisation du pays.

L'endroit où ces restes ont été trouvés est immédiatement au-dessous de la rue Sherbrooke, entre les rues Mansfield et Metcalfe, et en ligne avec *Burnside place*. Il forme partie de l'élévation ou tefrace sèche et sablonneuse qui s'étend entre le ruisseau du Collège et celui qui coule à travers la propriété de l'Honorable

Juge Smith, sur le niveau de la rue Sherbrooke, et qui s'incline rapidement vers le bas-fond, en arrière de la rue Ste. Catherine. Le terrain a été labouré, mais aujourd'hui il est abandonné et il ne fournit que du sable à bâtir. Ce sable est du dépôt *Post-Pliocène*, que j'ai appelé ailleurs le *Sable Saxicave* (1); il forme une couche de deux à six pieds de profondeur et il repose sur une surface inégale d'argile de Léda.

Des informations m'apprent que les ouvriers employés à transporter le sable avaient souvent trouvé des squelettes et les avaient ensevelis dans l'argile au-dessous du sable, où leur présence plus tard pourrait faire supposer que l'homme en Canada a été contemporain de ce terrain, qui est historiquement très-ancien, quoique d'une formation géologique très-récente. J'indique le fait de l'ensevelissement de ces squelettes dans l'argile de Léda afin d'empêcher, s'il est possible, une erreur qui serait si sérieuse.

Les squelettes trouvés par M. Dorion étaient assis ou courbés en avant, mais on n'a pas remarqué leur position exacte. Quelques jours plus tard les ouvriers en découvrirent un autre que j'ai vu *in situ*. C'était celui d'un homme d'environ 50 ans. Le corps était incliné, la tête tournée vers l'est, la figure vers le sud ou le sud-ouest; il avait les genoux pliés et relevés vers la poitrine et les bras placés de manière que les mains lui couvraient la figure. Les os avaient conservé leur forme, mais ils étaient jaunés par l'oxyde de fer contenu dans le sable, et l'absence de matière animale les rendait cassants. Les cheveux, et toutes les parties molles avaient complètement disparu: il est évident que le squelette reposait depuis des siècles à l'endroit où il fut trouvé. Il n'y avait absolument rien qui l'enveloppât, et aucun objet d'art ne se rencontrait dans le sable environnant. Il était à deux pieds au-dessous de la surface du sol. Un autre squelette, trouvé plus tard, avait la même position, courbé en avant, avec la tête tournée vers l'est. Des morceaux de vases de terre furent trouvés auprès de ses mains. Tous ces squelettes appartenaient à des personnes âgées; mais les ouvriers ont aussi trouvé les restes d'un enfant âgé peut-être de 8 à 9 ans; une partie seulement en a été conservée.

En examinant le terrain auprès de ces excavations, j'ai trouvé que cet endroit avait été occupé non-seulement par un cimetière des aborigènes, mais encore par un village ou par quelques-uns de leurs camps. Des fragments de poterie, d'autres objets travaillés, des os d'animaux sauvages sont mêlés en grand nombre dans le sol, surtout dans le voisinage d'endroits où des cendres, des charbons indiquent la position de feux domestiques. Quelques-uns de ces feux avaient été allumés à la surface du sol, mais les autres dans des fosses d'un pied de diamètre environ, sur la même profondeur. Des restes de poterie et d'autres objets en grande abondance indiquaient le long séjour qu'une tribu sauvage quelconque devait avoir fait en cet endroit.

Ces foyers sont en grand nombre au sud-ouest de la rue Metcalfe, sur les bords d'un petit ruisseau qui sépare cet endroit d'un plateau semblable où s'élevait la salle construite pour le bal en l'honneur du Prince de Galles, d'où ils s'étendent vers la rue Mansfield, et ils s'étendent depuis le penchant du plateau qui gagne la rue Ste. Catherine plus qu'à moitié chemin jusqu'à la rue Sherbrooke, en tout une étendue de plus de cent verges de diamètre.

L'aspect primitif du terrain a été considérablement changé par le sable qu'on a enlevé; mais il paraît avoir formé une élévation sablonneuse légèrement arrondie, avec une légère dépression qui le traverse en ligne diagonale, et les habitations, indiquées par la place des feux, semblent avoir couvert la partie la plus élevée de l'endroit où la plupart des squelettes ont été trouvés. Une partie considérable de cet espace n'a pas encore été fouillée: elle pourra donner d'autres restes. Je vais maintenant décrire les objets trouvés, en commençant par les restes humains. Parmi ceux-ci nous avons principalement trois crânes, un de femme et deux d'hommes, presque parfaitement conservés. Les fragments des autres ne sont pas dans un état qui puisse nous donner beaucoup de renseignements. Voici les dimensions des trois crânes:

	(1)	(2)	(3)
Diamètre longitudinal.....	6,75 pouces	7,50 pouces	7,05 pouces.
“ pariétal (2).....	5,25 “	5,75 “	5,50 “
“ frontal.....	4,50 “	5,00 “	4,75 “
“ vertical.....	3,50 “	5,50 “	5,50 “
Arche intermastoiïde.....	12,00 “	13,50 “	13,50 “
“ occipito-frontal.....	13,75 “	14,40 “	14,50 “
Circonférence horizontale..	19,25 “	21,00 “	20,75 “

(1) Canadian Naturalist II, p 402, Fig. 1, E, f.

(2) Très grand immédiatement au-dessus de la suture squammeuse.

1. *Crâne d'une femme âgée*.—Il est distinctement pyramidal au vertex: avec les arcades sourcilières proéminentes, le front fuyant, mais convexe et l'occiput allongé.

Les os de la face et des joues sont très petits et délicats comparés aux crânes d'hommes. Ce crâne est maintenant dans le musée de la Société d'Histoire Naturelle.

2. *Crâne d'un homme*, âgé d'environ 50 ans. Le vertex dans ce crâne n'est pas pyramidal, mais arrondi; le front plein et les arcades sourcilières nullement proéminentes, l'occiput moins allongé que dans le No. 1. Les os de la face sont forts, le zygoma proéminent et le bas de la joue très massif. Les dimensions sont indiquées colonne No. 2.

Ce spécimen et le reste du squelette se trouvent aussi dans le musée de la Société d'Histoire Naturelle.

3. *Crâne d'un homme âgé*.—En général il ressemble au No. 2. Les dimensions sont indiquées au No. 3.

Le crâne est dans le musée du Collège McGill. Il est représenté figures 1, 2, 3. (1)



Fig. 1.

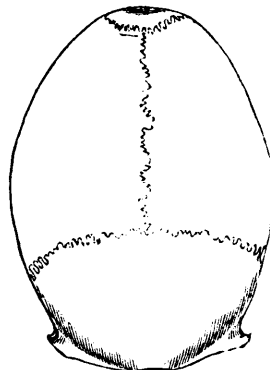


Fig. 2.

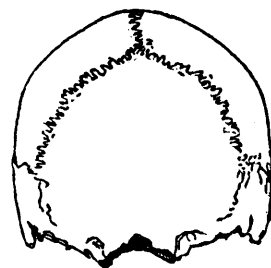


Fig. 3.

Tous ces crânes appartiennent à la forme dolichocéphalique, ou allongée, qui domine parmi les tribus huronnes, comme le professeur Wilson l'a fait voir, et que Retzius (2) prétend être générale chez les Américains orientaux si on les distingue des Américains occidentaux.

Ils indiquent un développement notable du cerveau, surtout le crâne de l'homme, et il font voir la fausseté des conclusions acceptées prématurément par quelques ethnologistes sur la prétendue différence de forme entre le crâne des Américains et celui des habitants de l'ancien monde, et sur son type qu'ils supposaient être généralement brachycephalique.

Les faits qui seront établis plus loin montrent que ces crânes doivent avoir appartenu à un peuple américain ancien et encore sans mélange; ils sont caractérisés d'une manière très marquée par le type américain de la face; mais la forme et les dimensions de la boîte crânienne diffèrent peu des types qui dominent chez les races européennes.

4. *Restes de nourriture*.—Dans ces petits foyers ou fourneaux déjà décrits, et dans les environs, il y a beaucoup d'os d'animaux, quelques-uns dans un état de conservation assez parfaite pour permettre de les classer. Il y a des restes d'ours, de castors, d'original, de chien, de renard et de différents poissons, principalement de *chat de mer*, et d'éturgeon. Des coquilles de l'*Unio-gibbosa*,

(1) Les ombres du front sont mal placées dans la figure 2.

(2) Smithsonian Report, 1859.

le moule d'eau douce le plus commun dans le St. Laurent auprès de Montréal, des grains de blé-d'Inde charbonnés, et des noyaux de cerises sauvages.

5. *Vases de terre.*—Ils paraissent avoir eu la forme que les sauvages donnaient ordinairement à leurs vases : dessous arrondi, côtés s'élevant avec grâce par une double courbe jusqu'à l'ouverture, qui est circulaire ou carrée, avec des angles proéminents ; cette dernière forme leur donne un aspect très élégant. Pour leur forme générale je renvoie le lecteur à la figure et à la description d'un vase sauvage d'Ottawa, données dans ce journal, Vol. 4, p. 188. Les côtés et le fond de ces vases sont ordinairement unis, mais dans un ou deux cas, ils sont couverts d'une espèce de dentelure carrée semblable à un dessin de réseaux, disposés avec variété, figures 4, de cercles imprimés dans l'argile et d'empreintes faites avec l'extrémité du doigt. L'ouverture et le col sont ornés de lignes et de figures en creux, les dessins sont variés et souvent pleins de

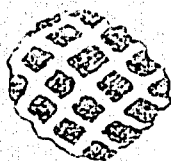


Fig. 4.

goût ; quelques-uns sont représentés avec leurs dimensions réduites de moitié, figures 5 à 10. La matière employée est l'argile mêlée au sable, souvent bien polie et bien finie, mais sans aucun vernis. Quelques pièces sont bien cuites et la plupart des morceaux sont

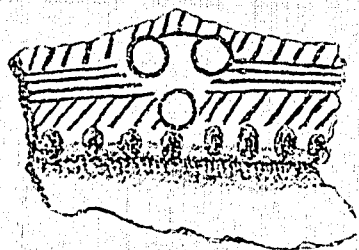


Fig. 5.



Fig. 6.

noircis par un long usage, tandis que d'autres semblent entièrement neufs comme s'ils n'avaient point servi du moins aux usages de la cuisine.



Fig. 7.

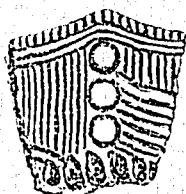


Fig. 8.

6. *Pipes.*—On en trouve beaucoup de morceaux ; elles sont toutes d'une argile bien cuite et souvent de belle qualité. Les dessins sont variés et quelques-uns très élégants : un des plus beaux est représenté, Fig. 11.

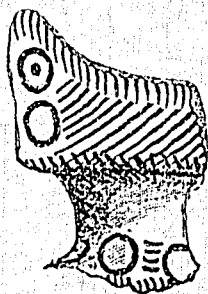


Fig. 9.

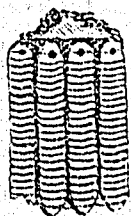


Fig. 10.

7. *Autres objets de poterie.*—Parmi ceux-ci il y a un plat d'argile cuite, orné d'un côté et peut-être employé pour quelque jeu, figure 12 ; un autre fragment de poterie usé en disque servant probablement à un même usage ; un troisième est une espèce de corps conique, dont l'usage est inconnu. Un quatrième paraît avoir servi de manche à un vase plat, figures 13.

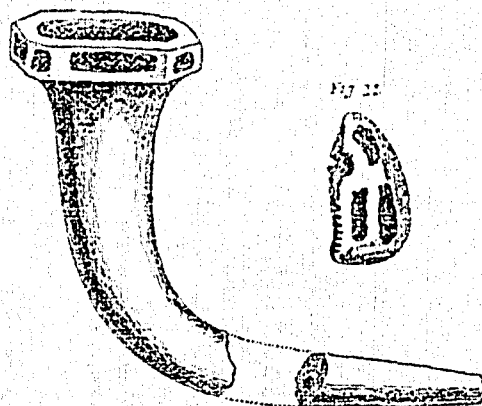


Fig. 11.

8. *Objets en os.*—Le plus intéressant de ces objets est un poinçon conique bien fait, dont la pointe la plus large, forme une estampe circulaire ; il servait évidemment à imprimer les ornements sur les poteries avec lesquelles il a été trouvé, car l'estampe s'adapte dans les cercles de quelques-uns de ces vases, et la pointe est bien convenable pour tracer des lignes ou raies, (Fig. 14). Il a été taillé dans un os solide de la jambe de quelque animal, l'extrémité la plus large correspondant à la partie poreuse de l'os près de la jointure. On a aussi trouvé d'autres poinçons, ou aiguilles en os, mais de forme plus grossière.

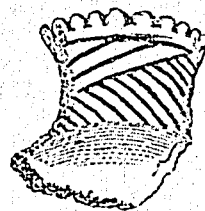


Fig. 13.

9. *Objets en pierre.*—Plusieurs pierres ovales et aiguës qui ont pu servir de marteaux et de couteaux, mais elles n'ont reçu aucune forme artificielle. Il y a aussi plusieurs pierres portant les marques du feu, employées probablement pour soutenir les marmites, chauffer l'eau ou cuire le pain. Un morceau de trap, régulièrement oval, long de cinq pouces dans son plus grand diamètre, a évidemment été travaillé et poli, et peut avoir servi de pilon pour mouler le grain ou encore avoir été mis au feu pour cuire le pain décrit par Cartier. Une autre pierre triangulaire a été perforée par un Saxicave, pendant la 3^{me} période, comme c'est le cas pour plusieurs pierres à chaux près de la montagne de Montréal ; il a peut-être servi de cale pour leur ligne de pêche. On n'a trouvé encore ni pointe de flèche, ni autre arme en pierre, mais j'ai en ma possession une partie de la tête d'une flèche en jaspe verdâtre, trouvé dans mon jardin, à une assez petite distance de l'endroit en question.

10. *Objets en fer.*—Deux petits morceaux de fer ont été trouvés avec les deux poinçons, près de l'un des foyers, et sont probablement partie des reliques. Un de ces morceaux paraît être un petit couteau ou un ciseau à taillant oblique, de trois pouces de large et tel que les sauvages ont pu le fabriquer avec un morceau de fer étranger, obtenu des premiers voyageurs européens, fig. 15. L'autre est un morceau carré de fer uni, peut être faisait-il partie d'un grand couteau.

La valeur historique de ces reliques dépend en grande partie de la réponse à la question si elles appartiennent aux aborigènes qui habitaient Hochelaga à l'époque de sa découverte par Cartier, ou si elles doivent se rapporter à une occupation antérieure ou subséquente de l'île par les Sauvages.

Le 3 Octobre 1535, Jacques Cartier débarquait dans l'île de

Montréal et visitait un village sauvage qu'il appelle Hochelaga, nom qui paraît désigner le district plutôt que la ville elle-même. En 1540 (1), dans son troisième voyage, dont il ne reste malheureusement qu'une partie, il indique, vraisemblablement à la même place, un village qu'il appelle Tutonaguy; et comme il avait appris en même temps à donner le nom d'Hochelaga à une étendue de pays, il est probable que c'est le même endroit appelé précédemment Hochelaga. En 1603 (2) Champlain laisse voir que Hochelaga avait disparu, ou n'existait plus. Il n'en est plus question jusqu'en 1642, époque de la fondation de Montréal par les Français sous le Sieur Maisonneuve (3). A cette occasion les relations des Jésuites nous donnent des détails très-intéressants sur le sort d'Hochelaga (1642 ch. 9). Ils nous apprennent qu'alors il ne restait plus d'autres traces de l'Hochelaga de Cartier qu'un nom donné à l'île par les sauvages, indiquant qu'elle avait été le site d'un village ou d'un fort. De plus deux sauvages âgés, qui accompagnaient quelques-uns des nouveaux colons au sommet de la montagne, affirmèrent qu'ils étaient les descendants des anciens habitants; que leur tribu avait jadis habité tout le pays environnant, même le sud du fleuve et possédait plusieurs villages peuplés! les Hurons qui étaient leurs ennemis les en avaient chassés, et que quelques-uns d'entre eux s'étaient réfugiés chez les Abénaquis, d'autres chez les Iroquois, d'autres chez les Hurons même. Un de ces Sauvages ajouta que son grand-père avait cultivé la place même où ils étaient, et s'étendit sur l'excellence du sol et du climat pour la culture du blé d'Inde; mais les Iroquois étaient trop redoutables pour leur permettre d'occuper l'île de nouveau. Les missionnaires remarquant de plus que ce peuple, autrefois sédentaire et cultivateur était devenu errant par suite des dangers auxquels il était exposé, fait très important, comme nous le verrons plus loin. Un de ces hommes dont nous parlons s'appelait Atcheast, et d'autres détails montrent qu'il faisait partie d'une troupe que les missionnaires regardaient comme parlant l'Algonquin.



Fig. 14.



Fig. 15.

Les Français les invitèrent à revenir dans l'île de Montréal et leur promirent de les protéger contre les Iroquois, mais ils ne paraissent pas avoir surmonté leurs craintes jusqu'à la conclusion de la paix en 1646. Alors un certain nombre de familles, et parmi elles, dit-on, quelques descendants des anciens habitants formèrent un établissement qui ne paraît avoir existé que peu de temps, parce que la crainte des Iroquois s'empara encore d'eux. Cependant quelques-uns demeurèrent assez longtemps pour semer du blé d'Inde. A l'époque où nous sommes, nous voyons donc établi ce fait important, que ceux qui se regardaient comme les habitants primitifs de Montréal étaient de la langue Algonquienne et que le nom de leur tribu était Ononchataronans, (4) ou Iroquet. Leur chef était alors Taouichkaron. C'est la deuxième mention historique que je trouve de ce peuple, il semble se disperser, ou disparaître de Montréal au commencement de la guerre avec les Iroquois l'année suivante. De ce qui précède, il résulte que si, comme la chose paraît certaine, les restes qui viennent d'être trouvés indiquent l'emplacement d'un ancien village sauvage, ils doivent avoir appartenu ou à l'Hochelaga de Cartier, ou au dernier établissement de 1646, à moins toute fois que ce dernier n'ait occupé précisément la même position que le premier: dans ce cas il serait difficile de distinguer les restes de l'un de ceux de l'autre. Quant à la seconde et à la troisième alternative, il semble qu'après l'occupation de l'île par les Français et à une époque où les missionnaires travaillaient avec succès parmi ces nations, le terrain

occupé par leur village devrait présenter plus de traces de leur commerce avec les européens qu'on n'en rencontre dans l'endroit en question. Avec la crainte qu'ils avaient des Iroquois, ils se seraient probablement établis aussi près que possible de leurs alliés dont les habitations étaient sur le bord de la rivière. De plus, il paraît impossible qu'une aussi grande quantité de fragments de poterie et d'autres restes fût le résultat du séjour de quelques familles pendant une année seulement. Ils indiquent plutôt un lieu habité pendant longtemps. Ces raisons m'engagent à regarder comme l'alternative la plus probable, que le lieu en question est le site du village primitif visité par Cartier en 1535, à moins que nous trouvions dans son récit quelque raison qui nous fasse rejeter cette conclusion.

Afin que le lecteur puisse juger par lui-même, je cite ici la narration même de cet ancien voyageur si attentif, que je reproduis de l'excellente traduction anglaise de Hakluyt avec quelques changements suggérés par le professeur Darcy du Collège McGill qui a eu la complaisance de comparer le français donné par la Société Littéraire et Historique de Québec. Entre ces deux textes il y a de nombreuses différences qui proviennent sans doute en partie de ce que la traduction d'Hakluyt a été faite sur les anciennes éditions, perdues maintenant; mais quelques-uns sont bien évidemment des erreurs de la traduction. L'extrait suivant se rapporte au jour qui suivit l'arrivée de Cartier dans l'île de Montréal, où il débarqua, pense-t-on au pied du Courant. (1) "Le lendemain au plus matin, le capitaine s'accoustra, et fit mettre ses gens en ordre pour aller voir la ville et demeure du dit peuple, et une montagne qui est jacent à la dite ville, où allèrent avec le dit Capitaine les (2) gentils-hommes, et vingt mariniers, et laissa le parsus pour la garde des barques, et prit trois hommes de la dite ville Hochelaga pour les mener et conduire au dit lieu. Et nous étant en chemin, le trouvasmes aussi battu (3) qu'il soit possible de voir, en la plus belle terre et meilleure plaine (4) des chênes aussi beaux qu'il y en ait en forêt de France, sous lesquels estoit toute la terre couverte de glands. Et nous ayant fait environ une lieue et demie (5) trouvasmes sur le chemin l'un des principaux Seigneurs de la dite ville Hochelaga, avec plusieurs personnes, lequel nous fist signe qu'il se fallait reposer au dit lieu près un feu qu'ils avoient fait au dit chemin. (6) Et lors commença le dit Seigneur à faire un sermon et preschement, comme ci-devant est dit être leur coutume de faire joye et connaissance, en faisant celui Seigneur chère au dit Capitaine et sa compagnie; lequel Capitaine lui donna une couple de haches et une couple de couteaux, avec une Croix et remembrance du Crucifix qu'il lui fist baiser, et lui pendit au col; de quoi il rendit grâce au dit Capitaine. Ce fait, marchasmes plus outre, et environ demie lieuë de là commençames à trouver les terres labourées, et belles grandes campagnes pleines de blé de leurs terres, qui est comme mil de Brésil, aussi gros ou plus, duquel ils vivent, ainsi que nous faisons du froment. Et au parmi d'icelles campagnes, est située et assise la dite ville de Hochelaga, près et joignant une montagne qui est à l'entour d'icelle, bien labourée et fort fertile (7); de dessus laquelle on voit fort loin. Nous nommasmes icelle montagne le Mont Royal. La dite ville est toute ronde, et close de bois à trois rangs, en façon d'une pyramide croisée par le haut, ayant la rangée du parmi en façon de ligne

(1) M. Dawson a suivi la traduction du 3me voyage de Cartier, publiée par la Société Historique de Québec. Mais c'est en 1641 que ce voyage a eu lieu. [Red. J. I. P.]

(2) La relation du voyage de Champlain en 1603, est extrêmement rare. Il n'y en a peut-être en Canada qu'une copie, qui appartient à M. l'abbé Verreau. [Red.]

(3) M. de Maisonneuve, comme on sait, avait été nommé gouverneur par la Société du Montréal. [Red.]

(4) Ononchataronon était le nom donné à cette tribu algonquienne par les Hurons qui terminaient en *ronon* les noms de peuple; on l'appelait encor: l'Iroquet d'un de ses chefs. [Red.]

(1) Au lieu de *retraduire* en français le passage d'Hakluyt cité par le Principal Dawson, nous avons cru qu'il valait mieux donner le texte de Cartier tel que publié par la Société Littéraire et Historique de Québec. Nous ferons observer que ce texte, copié à la bibliothèque impériale de Paris, sur un manuscrit qui paraît dater du milieu du 16e siècle, diffère encore en quelques endroits de la traduction de Hakluyt corrigée par le Principal Dawson et de la traduction de Ramusio qui est en général faite avec beaucoup de soin. Nous indiquons en note les différences qui nous semblent les plus importantes. M. Faribault paraît douter si le manuscrit français est original ou si ce n'est pas une *retraduction*. [Red]

(2) La traduction de Hakluyt dit *cing*. [Red.]

(3) Fréquenté (Hac: et Ramusio). [Red.]

(4) Le mot n'est pas dans Hakluyt: il peut cependant avoir quelque importance dans la question présente. [Red.]

(5) 4 ou 5 milles, (Hac:). [Red.]

(6) Ce que nous fimes (Hac: et Ram). [Red.]

(7) Littéralement qui l'entoure, bien cultivée et très fertile. (Note de l'auteur); la traduction de Ramusio dit: "con una montagna cultivata tutt'a torno et molto fertile, sopra la qual si vede molto lontano." Ce qui voudrait dire *cultivée tout autour*. [Red]

perpendiculaire, puis rangée de bois couchés de long, bien oints et cousus à leur mode, et est de la hauteur d'environ deux lances. (1) Et n'y a en icelle ville qu'une porte et entrée, qui ferme à barres, sur laquelle et en plusieurs endroits de la dite clôture y a manière de galeries et échelles à y monter, lesquelles sont garnies de roches et cailloux pour la garde et défense d'icelle. Il y a dans icelle ville environ (2) cinquante maisons, longues d'environ cinquante pas au plus chacune, et douze ou quinze pas de large, toutes faites de bois, couvertes et garnies de grandes écorces et pelures des dits bois, aussi larges que tables, bien cousues artificiellement selon leur mode; et par dedans icelles, y a plusieurs aires et chambres; et au milieu d'icelles maisons y a une grande salle par terre, où font leur feu et vivent en communauté, puis se retirent en leurs dites chambres les hommes avec leurs femmes et enfans. Et pareillement ont grâniers (3) au haut de leurs maisons, où mettent leur blé, duquel ils font leur pain qu'ils appellent *Caracoti*, et le font en la manière ci-après. Ils ont des piles de bois, comme à piler charvie, et battent avec pilons de bois le dit blé en poudre, puis l'amassent en pâte, et en font des boureaux qu'ils mettent sur une pierre (4), puis le couvrent de cailloux chauds; et ainsi cuisent leur pain en lieu de four. Ils font pareillement force potages du dit blé, et de fèves et pois, desquels ils ont assez; et aussi de gros concombres (5) et autres fruits. Ils ont aussi de grands vaisseaux comme tonnes en leurs maisons, où ils mettent leur poisson, savoir: anguilles (6), et autres qui séchent à la fumée (7) durant l'été, et en vivent en hiver, et de ce font un grand amas, comme avons vu par expérience. Tout leur vivre est sans aucun goût de sel, et couchent sur écorces de bois étendues sur la terre, avec mechantes (8) couvertures de peaux, de quoi font leurs vêtements, savoir: Loirs (9), Bièvres (10), Martres, Renards, Chats-sauvages, Daims, Cerfs, et autres sauvagines; mais la plus grande part d'eux sont quasi tout nuds (11). La plus précieuse chose qu'ils aient en ce monde, est *Esurgni* (12), lequel est blanc (13), et le prennent au dit fleuve en coriobots en la manière qui en suit. Quand un homme a desservi la mort, ou qu'ils ont pris aucun ennemi à la guerre, ils le tuent, puis l'incisent (14) sur les fesses et cuisses, et par les jambes, bras et épaules à grandes taillades; puis es lieux où est le dit *Esurgni* avalent le dit corps au fond de l'eau, et le laissent dix ou douze heures, puis le retirent à mont, et trouvent dedans les dites taillades et incisions les dits coriobots, desquels ils font des paterostres, et de ce usent comme nous faisons d'or et d'argent, et le tiennent la plus précieuse chose du monde. Il a la vertu d'éteindre le sang des nazilles; car nous l'avons expérimenté. Ce dit peuple ne s'adonne qu'à labourage et pêcheirie pour vivre; car des biens de ce monde ne font compte, parce qu'ils n'en ont connaissance, et qu'ils ne bougent de leur pays, et ne sont ambulatoires comme ceux du Canada et Saguenay, nonobstant que les

dits canadiens leur soient sujets avec huit ou neuf autres peuples sur le dit fleuve.

J. W. Dawson.
(Canadian Naturalist.)

(A continuer.)

Société Historique de Montreal.

La séance mensuelle du 30 janvier dernier a été ajournée au 4 février et s'est tenue au lieu ordinaire sous la présidence de M. l'abbé Verreau.

Après les affaires de régie, M. le président, offrit de la part de M. P. J. U. Beaudry, un travail sur M. le Marquis de Montcalm; — de la part de Thom. P. J. O. Chauveau, le *Journal de l'Instruction Publique* pour les années 1857-58-59 et 60; — de la part des Dames de l'Hôtel-Dieu de Montréal, le *Nécrologe des Religieuses Hospitalières de St. Joseph, décedées depuis la fondation de leur monastère, c'est-à-dire depuis 200 ans*; et aussi l'*Ornithologie du Canada*, par J. M. LeMoine, écrivain, de Québec.

M. L. W. Marchand, présenta de la part de Sir L. H. La Fontaine, patron de la Société, la série complète du *Montreal Herald*.

M. J. U. Beaudry présenta une copie des premiers actes d'édification de l'Île de Montréal.

La question suivante fut ensuite soumise à la société par M. R. Bellemare:

Le cap et la rivière qui font actuellement l'extrémité ouest du nouveau district libre de Gaspé doivent-ils s'appeler *Chat* ou de *Chate*? et elle fut le sujet d'une dissertation. L'examen de plusieurs cartes anciennes et entre autres de celles de Champlain et de Jean de Laet porta la conviction que de Champlain avait donné à ce Cap le nom de *de Chate* pour honorer et immortaliser la mémoire du Commandeur de Châtes, Lieutenant Général pour le Roi et Gouverneur en Amérique, son ami et son protecteur lors de son premier voyage sur nos côtes.

Un comité fut chargé de faire choix de matières pour une quatrième livraison des Mémoires de la Société.

AGRICULTURE.

Conseils aux Cultivateurs.

—Obtenir de la terre le plus haut produit possible, en augmentant sans cesse sa fertilité, voilà le dernier degré de perfection de l'agriculture. Tu y parviendras avec le temps, en suivant un bon système d'assolement et en substituant aux jachères la culture des prairies artificielles; ce qui te permettra d'augmenter le nombre de tes animaux, c'est là ce qui constitue la richesse solide et durable d'une terre.

—Traite tes bêtes avec la plus grande douceur, te souvenant que ce sont des êtres sensibles, épargne-leur les souffrances et visite-les souvent. Souviens-toi que ce sont des auxiliaires que Dieu t'a donnés dans sa bonté; les maltraiter serait étrangement méconnaître ses bienfaits. Entretiens sur eux et auprès d'eux la propreté qui maintient la santé. Ne les soumet pas à des travaux excessifs, qui finiraient par les énerver et les rendre infirmes.

—Ton intérêt même exige que tu n'uses que de bons traitements envers tes animaux. En les maltraitant tu les rendrais méchants, intraitables, et, si tu t'emportais jusqu'à entrer dans une fureur brutale, tu te déshonorerais et deviendrais grandement coupable.

—Ne dépouille pas tes côteaux et tes collines des bois qui les couronnent. Tu y recueillerais péniblement quelques chétives récoltes, qui te dédommageraient à peine de tes frais d'exploitation. Bientôt après, cette terre, inconsidérément remuée, deviendrait la proie des orages et serait entraînée par l'eau des pluies. C'est défrichements inconsidérés altèrent, en outre, prétend-t-on, la température, rendent les saisons plus inégales et les vents éminemment violents. C'est ainsi que tout se lie dans la nature, et que l'homme qui in bouleverse témérairement accumule autour de lui des maux de toutes sortes.

—Si tu as une terre tant soit peu marécageuse égoutte-la soigneusement par de bons fossés. Tu pourras ainsi quelquefois semer un mois plus tôt que tu ne le ferais autrement, et tu ne seras pas exposé à perdre la récolte. Bien égoutter ton sol est une des entreprises les plus profitables que tu puisses faire. Cette opération est quelquefois même si essentielle, qu'il faudrait autant ne pas semer que de ne pas égoutter convenablement le terrain sur lequel on répand la semence.

—Les meilleurs labours que tu peux faire sont ceux que tu pratiques aussitôt après que la terre est dépouillée de la récolte, ils

- (1) La gravure de Ramasio indiquerait une hauteur d'environ 16 pieds. [Auteur.]
- (2) Au plus, (Hackluyt). [Red.]
- (3) Ceci s'accorde bien avec la description de Champlain. [Red.]
- (4) Large pierre chaude, (Hackluyt et Ramasio). [Red.]
- (5) Così melloni assai et cocomeri grandi, (Ramasio). [Red.]
- (6) Ni Ramasio, ni Hackluyt ne mettent ce mot. [Red.]
- (7) Au soleil, (Ramasio). [Red.]
- (8) Ce mot n'est pas dans Hackluyt. [Red.]
- (9) Rat musqué, (Auteur)
- (10) Nom ancien du castor. [Red.]
- (11) Cette dernière phrase manque dans Ramasio. [Red.]
- (12) Ce mot semble avoir embarrassé les traducteurs. C'est probablement le nom local de quelque coquille qui devait ressembler à celles employées par les sauvages pour leur porcebine. J'oserais suggérer qu'il est formé de *cornet*, nom employé par les anciens écrivains français pour désigner des coquilles du genre *rotule*, et qui est un terme technique en conchyliologie. Dans ce cas, il est probable que l'Esurgny était fait avec les coquilles de quelques-unes de nos espèces de Melanie ou Paludine, comme les sauvages du bord de la mer employaient pour leur rasade et leurs ornements les coquilles du *Purpura lapillus* et du *Dentalium*. Il est aussi possible que Cartier ait mal compris la manière de se procurer ces coquilles, et sa narration se rapporte à quelque pratique de la faire chercher par les criminels et les prisonniers dans les parties les plus profondes du fleuve, (Aut.).
- (13) Comme neige, (Ramasio). [Red.]
- (14) Avec certains couteaux, (Hack.). [Red.]

fertilisent et équivalent au fumier qu'ils économisent. Ce qui les rend si précieux, c'est qu'ils enfouissent les restes des tiges de la récolte et l'herbe dont la terre est alors couverte. Mais il faut que ce labour se fasse sur une terre ni trop sèche ni trop humide.

— Plus tu auras mis d'application, d'exactitude et de soin au premier labour, plus promptement tu pourras exécuter le second, et meilleurs seront ceux qui devront les suivre.

— Epierre avec soin ton champ, c'est-à-dire ôtes-en toutes les pierres qui peuvent nuire à la charrue. Quand aux autres, tu aurais tort de les enlever, surtout si la terre est de nature argileuse vu que les pierres ont l'effet de chauffer et de diviser ce sol naturellement froid et compact. Des gens quelquefois ont tellement détruit la fécondité de leur champ par un épierrement trop complet qu'ils ont dû reporter les pierres qu'ils en avaient enlevées.

— Tu ne jouirais qu'imparfaitement des délices de la campagne, et ta table ne pourrait être que bien pauvrement pourvue, si tu n'avais pas près de ta demeure un vaste jardin potager où l'on verrait : fèves, lentilles, pois, pommes de terre, carottes, navets, salsifis, panais, raves, betteraves, choux, choufleurs, épinards, céleri, oignons, porreau, ail, échalottes, ciboulettes, asperges, concombre, melons, citrouilles, laitue, chicorée, persil, cerfeuil, oseille, capucines, sarriette, tomates, piment, sauge, hysope, etc.

— A étendue égale un jardin rapporte trois ou quatre fois plus qu'un champ ; mais il faut pour cela qu'il soit parfaitement cultivé et parfaitement entretenu. Dès que la neige a disparu les travaux du jardinage doivent commencer pour durer jusqu'en novembre. Le jardin potager doit être visité tous les jours, parce que tous les jours il y a quelque chose à y faire : fumer, bêcher, semer, sarcler, arroser, éclaircir, remplacer, recueillir, etc. (*L'Agriculteur.*)

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

CONSEILS AUX INSTITUTEURS. (1)

I

AMOUR DE SA PROFESSION, PREMIÈRE QUALITÉ DE L'INSTITUTEUR.

Pour que vous vous attachiez à votre école, il faut que vous aimiez votre profession. Tout homme qui n'a pas l'amour de son état est à plaindre, l'instituteur plus que tout autre.

Ayez cette noble passion. Quelle que soit l'instruction que vous avez acquise, gardez-vous d'imiter ces instituteurs qui affectent de se croire fort au-dessus de leurs humbles devoirs, et qui, par cette prétention même, s'en montrent indignes. Gardez-vous surtout d'imiter ceux qui déclament sans cesse contre le ministère qu'ils exercent, qui le supportent impatiemment comme une chaîne à laquelle ils restent attachés malgré eux, qui en exagèrent continuellement les inconvénients et les ennuis, et qui ne cessent de se répandre sur leur propre sort en plaintes amères.

Ces hommes croient paraître plus grands aux yeux de ceux qui les entendent : misérable erreur ; leurs plaintes insensées ne font que les rendre ridicules.

En effet, peut-on, sans une indignation mêlée de mépris, les entendre se plaindre d'une profession qu'ils sont trop heureux d'exercer ? Disons-leur tout haut ce que chacun, en les écoutant, leur répond tout bas. La plupart d'entre eux (et je ne leur en fais pas un reproche) ont trouvé dans cette profession des ressources sans lesquelles ils auraient été fort à plaindre. On sait bien qu'en général les pères de famille qui ont quelque aisance préfèrent pour leurs enfants un état qui exige un genre de vie moins austère. Combien le pauvre manouvrier, né dans les mêmes conditions de fortune qu'eux, n'envie-t-il pas leur sort et leur instruction,

(1) Extrait de la *Direction pour les Instituteurs*, ouvrage couronné par l'Académie Française et approuvé par le Conseil de l'Instruction publique de France par M. Barrau.

grâce à laquelle ils peuvent vivre à l'abri des injures des saisons, sans autre fatigue que celle de transmettre à l'enfance quelques connaissances élémentaires qui, presque toujours, leur ont été gratuitement communiquées !

D'ailleurs, qui n'aime pas sa profession l'exerce à contre-cœur, et, par conséquent, l'exerce mal.

Comment croirai-je que vous aimez vos élèves, si vous vous plaignez sans cesse d'être obligé de les instruire, et si vous montrez dans vos rapports avec eux, non le dévouement d'un ami, mais la résignation d'un esclave ?

Cette haine de votre profession est vraiment absurde. Réfléchissez, et vous vous convaincrez que ce serait un malheur pour vous que d'en embrasser une autre. Toutes les positions que vous pourriez substituer à la vôtre sont aussi pénibles, peu sont plus lucratives, nulle n'est plus honorable.

Toutes les fonctions sont utiles, et lorsqu'un homme s'en acquitte honorablement, une juste considération lui est accordée. Mais un bon instituteur en obtient davantage. Demandez aux personnes éclairées qui elles estiment le plus, d'un petit employé, ou d'un instituteur habile et consciencieux toutes vous répondront sans hésiter : " L'instituteur."

Mais si ces considérations n'ont pas sur vous d'influence et si réellement votre profession vous déplaît, quittez-la. Un bon manouvrier satisfait de sa position vaut infiniment mieux qu'un instituteur mécontent de la sienne.

Il n'est peut-être pas d'homme plus malheureux qu'un instituteur que l'enseignement fatigue et ennue. C'est en vain qu'il est présent à l'école : il en est absent par la pensée. Son imagination est bien loin de là. Il soupire après le moment qui mettra fin à sa classe, c'est-à-dire à son supplice. Chaque minute d'attente est pour lui un siècle. Sans cesse il accuse la lenteur des heures ; mais plus il désire hâter leur marche, plus elles semblent se trainer péniblement.

Si ce mauvais maître savait faire sur lui-même un généreux effort, l'attention qu'il donnerait à sa classe serait pour lui mille fois moins pénible que le supplice qu'il y endure. Ces heures qui lui semblent si lentes couleraient avec rapidité. Ainsi, quand ce ne serait pas par un motif de conscience, mais seulement pour échapper à l'ennui qui le tue, il devrait tâcher d'aimer son devoir.

Quelquesfois (chose incroyable !) on ne le hait pas, et c'est par air qu'on affecte de le mépriser. Quelle pitoyable faiblesse ! Si vous paraissez dédaigner votre profession, votre profession ne vous honorerait pas. Les enfants se montreraient aussi peu satisfaits de vous avoir pour maître que vous de les avoir pour élèves. Plus vous paraissez dégoûté de votre condition, plus ils s'ennuieront de la leur : car comment recevraient-ils avec plaisir des leçons que vous donnez avec répugnance ? Quand ils vous entendent dire de vos fonctions : *Quel maudit métier ! n'est-il pas naturel qu'ils disent de leur classe : Quel enfer !*

Préservez-vous de cet odieux travers. Aimez cette profession qui vous nourrit et qui vous honore. Aimez aussi l'enfance ; ne vous laissez pas rebuter, même par son ingratitude, qui donne à votre dévouement un mérite de plus. Aimez ces jeunes élèves que votre pays vous confie, et songez que, s'ils ne comprennent pas le bien que vous leur faites, celui qui a créé leurs âmes immortelles le voit et ne l'oublie pas.

II

TENUE ET CONDUITE PRIVÉE.

On appelle assez généralement tenue l'ensemble de ce qui, dans les habitudes d'un homme et dans sa manière d'agir, frappe les regards du public.

Une bonne tenue ne supplée pas à une bonne conduite ;

mais elle en est presque toujours la preuve, et, pour ainsi dire, l'expression.

On dit qu'un instituteur a une mauvaise tenue ou qu'il n'a point de tenue lorsque, dans la classe, il se familiarise avec les élèves, ou qu'il oublie, en leur présence, les prescriptions d'une bienséance sévère, ou qu'il se laisse aller à la manifestation inconsidérée du mécontentement qu'il éprouve ; et aussi lorsqu'il ne sait pas faire régner au sein de sa propre famille le calme, l'ordre, la décence ; lorsqu'il parle beaucoup et étourdiment, ou qu'il est trop souvent hors de chez lui, ou qu'il se lie avec des personnes qu'il vaudrait mieux pour lui ne pas fréquenter. Je ne dis rien de celui qui oublierait les lois de la tempérance ; ce ne serait pas là ce qu'on appelle mauvaise tenue ; ce serait de l'inconduite ; je ne puis supposer qu'un instituteur en soit capable.

L'homme léger dans ses propos ou capricieux dans ses résolutions, ou inconstant dans sa manière de vivre ; l'homme qui condamne aujourd'hui ce qu'il vantait hier, qui se laisse entraîner par le premier venu, qui va au-devant des déceptions, et qui se jette à l'étourdie dans des mesures de discipline ou d'enseignement qu'il sera obligé de désavouer peu après ; cet homme, dis-je, n'a pas la tenue digne et ferme qui convient à l'instituteur, non plus que celui qui promet, annonce, menace, sans y avoir suffisamment réfléchi, et dont nécessairement les annonces se trouvent mensongères, les menaces insignifiantes, les promesses vaines. Mais c'est surtout dans tout ce qui est relatif à la dignité extérieure de l'homme que la tenue de l'instituteur ne doit rien laisser à désirer.

Songez, que votre profession participe en quelque sorte de la sainteté du sacerdoce. Le pays, en vous confiant ses enfants, attend beaucoup des impressions que fera naître en eux par contact avec vous. Vous ne devez donc souffrir, ni en vous, ni autour de vous, rien qui ne soit pour eux d'un bon exemple. Il faut que les parents puissent recommander à leurs enfants de vous imiter en tout : il faut que ce soit plus tard un bonheur pour ces enfants que de s'être instinctivement modelés sur leur maître.

Je dis en vous et autour de vous. Toute votre famille, sous ce rapport, doit être à l'abri du reproche. On a vu plus d'une fois un instituteur perdre tout crédit dans une commune, être même réduit à la quitter, parce que les personnes qui dépendaient de lui avaient compromis sa position par leur faute. Je reviendrai sur ce sujet.

Persuadé (comme je l'ai dit) que, dans quelque occasion que ce soit, vous n'oubliez jamais les lois de la tempérance, lois que vous ne pourriez enfreindre une seule fois sans vous dégrader, j'ajouterai cependant, à ce sujet, un dernier conseil.

Dans les campagnes, et même dans les petites villes, on s'adresse assez volontiers aux instituteurs pour la rédaction de divers actes sous signatures privées. Vous pouvez sans inconvénient prêter votre plume à ce ministère si les règlements qui régissent les écoles de votre département ne vous l'interdisent pas. Mais un usage trop répandu veut que, lorsqu'on discute une affaire, la conclusion ait lieu dans une taverne, et souvent même que l'acte soit rédigé dans ce lieu de dissipation, au milieu d'une sorte d'orgie.

Ne blâmez pas cet usage ; cela ne vous regarde pas. Ne censurez pas ceux qui s'y conforment ; vous êtes chargé d'instruire les enfants, et non de régenter les hommes. Mais en laissant les autres libres d'agir à leur fantaisie, déclarez que vous ne les imitez pas. Soyez ferme dans votre résolution. Ne vous laissez ni entraîner par les provocations, ni intimider par le ridicule. Si l'on veut que l'acte soit écrit de votre main, exigez qu'on vienne dans votre salle d'école aux heures où le local est libre ; puis, les contractants iront, s'ils veulent, fêter la conclusion de leur affaire par la perte de leur temps. Peu vous importe, puisque vous ne les suivrez pas.

Mais dans votre salle même d'école, refusez votre ministère à des gens qui viendraient le réclamer au sortir d'une taverne. Quelquefois le vendeur, dans l'espoir d'une augmentation de prix, l'acheteur, pour obtenir une diminution, cherchent mutuellement à troubler leur raison par des libations répétées. Celui des deux qui succombe dans cette indigne lutte a nécessairement compromis ses intérêts. Refusez votre ministère à toute personne dont le vin aura exalté ou affaibli les idées. Peu importe qu'il ait tendu lui-même le piège dans lequel il vient de tomber. Profiter de l'état dans lequel il se trouve, serait une mauvaise action. Le seul soupçon d'une si honteuse connivence pourrait vous déshonorer.

Vous-même, lorsque vous allez à la ville, fuyez tous les lieux où se réunissent les hommes qui abusent de leurs loisirs. On y respire un air mortel pour la vertu. Au sortir de là, vous vous sentiriez moins ardent à bien faire. Vos devoirs n'auraient plus pour vous le même attrait. Vous éprouveriez une sorte de langueur, accompagnée d'un secret désir de goûter de nouveau ces jouissances funestes.

J'espère bien que tôt ou tard un règlement formel interdira aux instituteurs l'entrée de ces lieux, dont, au reste, la fréquentation est considérée par toutes les autorités scolaires comme une de ces fautes graves punies par la loi. Puisque c'est être coupable que de les fréquenter, pourquoi y paraître, ne fût-ce qu'une fois ? Quand la fréquentation d'un lieu n'est pas bonne, une simple apparition dans ce lieu est déjà un mal.

TH. H. BARRAU.

(A Continuer.)

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

HYMNE A DIEU AVANT LE JOUR.

Tandis que le sommeil, réparant la nature,
Tient enchaînés le travail et le bruit,
Nous rompons ces liens, ô clarté toujours pure !
Pour te louer dans la profonde nuit.

Que dès notre réveil notre voix te bénisse,
Qu'à te chercher notre cœur empressé
T'offre ses premiers vœux, et que par toi finisse
Le jour par toi saintement commencé.

L'astre dont la lumière écarte la nuit sombre
Viendra bientôt recommencer son tour.
O vous, noirs ennemis qui vous glissez dans l'ombre,
Disparaissez à l'approche du jour !

Nous t'implorons, Seigneur ! tes bontés sont nos armes ;
De tout péché rends-nous purs à tes yeux.
Fais que t'ayant chanté dans ce séjour de larmes,
Nous te chantions dans le repos des cieux !

RACINE.

Sujet de Composition.

LE CHIEN.

Le chien, fidèle à l'homme, conservera toujours une portion de l'empire, un degré de supériorité sur les autres animaux ; il leur commande, il règne lui-même à la tête d'un troupeau, il s'y fait mieux entendre que la voix du berger ; la sûreté, l'ordre et la discipline sont le fruit de sa vigilance et de son activité ; c'est un peuple qui lui est soumis, qu'il conduit, qu'il protège, et contre lequel il n'emploie jamais la force que pour y maintenir la paix. Mais c'est surtout à la guerre, c'est contre les animaux ennemis ou indépendants, qu'éclate son courage, et que son intelligence se déploie tout entière. Les talents naturels se réunissent ici aux qualités acquises. Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné le signal

d'une guerre prochaine, brûlant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports ; il annonce par ses mouvements et par ses cris l'impatience du combat et le désir de vaincre ; marchant ensuite en silence, il cherche à reconnaître le pays, à découvrir, à surprendre l'ennemi dans son fort ; il recherche ses traces, il les suit pas à pas, et par des accents différents indique le temps, la distance, l'espèce, et même l'âge de celui qu'il poursuit.

Le chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colére, même féroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, et cède, dans le chien domestique, aux sentiments les plus doux, au plaisir de s'attacher et au désir de plaire ; il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son couvrage, sa force, ses talents ; il attend ses ordres pour en faire usage ; il le consulte, il l'interroge, il le supplie : un coup d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté ; sans avoir, comme l'homme, la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment, il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections ; nulle ambition, nul intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire ; il est tout zèle, tout ardeur et tout obéissance ; plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitements ; il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage ; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves ; il lèche cette main, instrument de douleur, qui vient de le frapper ; il ne lui oppose que la plainte, et la désarme enfin par la patience et la soumission.

BERRON.

Exercices de Grammaire.

Formation des temps et sujet des verbes.

Le porteur d'eau.—(Rétablissez la narration suivante, en faisant accorder les verbes à mode personnel de cet exercice avec les sujets auxquels ils se rapportent).—La femme d'un porteur d'eau nommé Jacquemin, qui ne GAGNER (ind. imp.) qu'un franc soixante-quinze centimes par jour, VENIR (prét. simple ind.) il y a quelque temps, MIRE (prét. simple ind.) le curé de Saint-Eustache, solliciter auprès de moi des secours pour une femme indigente, infirme et hors d'état de gagner sa vie : "Où DEMEURER (ind. prés.) cette femme ? lui MIRE (ind. prêt. simple) je.—Elle DEMEURER (ind. prés.) chez nous.—Depuis quand y DEMEURER (ind. prés.) elle ?—Elle y DEMEURER (ind. prés.) depuis dix mois, le onzième COMMENCER (ind. prêt. déf.) il y a quelques jours.—Que vous PAYER (ind. parf.) elle par mois ou par jour ?—Rien.—Comment, rien ?—Pas de quoi mettre dans l'œil ; depuis qu'elle ETRE avec nous, je ALLONGER (ind. prés.) la soupe, et elle MANGER (ind. prés.) avec nous.—Vous n'AVOIR (ind. prés.) le moyen de faire ce sacrifice ; au moins elle vous PROMETTRE (ind. parf.) qu'un jour ou l'autre vous et votre mari RECEVOIR (cond. prés.) un dédommagement.—Ni mon mari ni moi ne EXIGER (ind. parf.) aucune promesse ; elle ne nous OFFRIR (ind. prés.) que des prières.—Votre mari et vos enfants ne MURMURER (ind. prés.) pas ?—Mon mari et mes enfants ne DIRE (ind. prés.) rien ; ils ETRE (ind. prés.) si bons !—Votre mari ne ALLER (ind. prés.) pas au cabaret ?—Jamais : il TRAVAILLER (ind. prés.) et se TENER (ind. prés.) pour ses enfants. Depuis dix mois ce ETRE (ind. prés.) bien long... Elle ETRE (ind. imp.) dans la rue, me DEMANDER (ind. pl.-que-parf.) asile pour deux ou trois jours, et Jacquemin et moi n'AVOIR (cond. prés.) pas le cœur de la mettre à la porte, et telle ETRE (ind. prés.) sa position, qu'il ne nous ETRE (ind. prés.) plus possible de faire ce dont elle AVOIR (ind. prés.) besoin.—Mais ma bonne femme, de quoi se composer (ind. prés.) votre logement ?—De deux chambres.—Combien le PAYER (ind. prés.) vous ?—Je le PAYER (ind. imp.) cent vingt francs ; on le AUGMENTER (ind. parf.) de vingt francs, ce qui FAIRE (ind. prés.) quarante centimes par jour.—Mais je CROIRE (ind. prés.) que vous DEVOIR (cond. prés.) demander des secours pour vous ? Je ne DEMANDER (ind. prés.) rien, grâce à Dieu : aussi longtemps que mon mari, mes enfants et moi pourrions travailler, nous nous ENVOIR (cond. prés.) d'importuner personne pour nous.—Eh bien ! ma bonne femme, voici dix francs pour...—Que la pauvre veuve PÉTEL ETRE (ind. fut.) heureuse !..."

Des larmes de joie coulent (ind. prés.) des yeux de cette femme charitable ; ce ETRE (ind. prés.) à elle que je VOULOIR (ind. imp.) donner ces dix francs. Je la LAISSER (ind. prêt. simple) dans l'erreur, cette erreur ETRE (ind. imp.) si honorable pour elle ! "ALLER

(impér.) dire à la veuve Pétel, qui vous ETRE (ind. prés.) si redevable, de faire une pétition pour qu'on POUVOIR (sub. prés.) la recevoir dans un hospice. REMETTRE (impér.)-moi cette pétition, je me ENCHARGER (ind. prés.) du reste.

On PLACER (ind. prêt. simple) la veuve dans un excellent hospice.

Plus de dix mois de soins, d'asile et de nourriture donnés, sans espoir de récompense, par l'indigence laborieuse à l'indigence abandonnée, ne ETRE (ind. prés.)-ce pas là un exemple digne d'être cité ?

CORNICÉ.—La femme d'un porteur d'eau nommé Jacquemin, père de trois enfants, qui ne gagnait qu'un franc soixante-quinze centimes à deux francs par jour, vint, il y a quelque temps, dit le curé de Saint-Eustache, solliciter auprès de moi des secours pour une femme indigente, infirme et hors d'état de gagner sa vie : "Où demeure cette femme ? lui dis-je ?—Elle demeure chez nous.—Depuis quand y habite-t-elle ?—Elle y habite depuis dix mois, le onzième a commencé il y a quelques jours.—Que vous a-t-elle payé par mois ou par jour ?—Rien.—Comment rien ?—Pas de quoi mettre dans l'œil ; depuis qu'elle est avec nous, j'allonge la soupe, elle mange avec nous.—Vous n'avez pas le moyen de faire ce sacrifice ; au moins elle vous a promis qu'un jour ou l'autre vous et votre mari vous recevriez un dédommagement ?—Ni mon mari ni moi nous n'avons exigé aucune promesse ; elle ne nous offre que ses prières.—Votre mari et vos enfants ne murmurent-ils pas ?—Mon mari et mes enfants ne disent rien, ils sont si bons !—Votre mari ne va-t-il pas au cabaret ?—Jamais : il travaille et se tue pour ses enfants.—Depuis dix mois, c'est bien long...—Elle était dans la rue, m'avait demandé asile pour deux ou trois jours, et Jacquemin et moi nous n'aurions pas le cœur de la mettre à la porte ; cependant, telle est sa position, qu'il ne nous est plus possible de faire tout ce dont elle a besoin.—Mais, ma bonne femme, de quoi se compose votre logement ?—De deux chambres. Combien le payez-vous ?—Je le payais cent vingt francs ; on l'a augmenté de vingt francs, ce qui fait quarante centimes par jour. Mais je crois que vous devriez demander des secours pour vous ?—Je ne demande rien, grâce à Dieu aussi longtemps que mon mari, mes enfants et moi nous pourrions travailler, je songerais d'importuner personne pour nous.—Eh bien ! ma bonne femme, voici dix francs pour...—Que la pauvre veuve Pétel sera heureuse !..."

Des larmes de joie coulent des yeux de cette femme charitable ; c'est à elle que je voulais donner ces dix francs, je la laissai dans l'erreur ; cette erreur était si honorable pour elle ! "Allez dire à la veuve Pétel, qui vous est si redevable, de faire une pétition pour qu'on puisse la recevoir dans un hospice ; remettez-moi cette pétition je me charge du reste."

On plaça la veuve dans un excellent hospice. Plus de dix mois de soins, d'asile et de nourriture, donnés sans espoir de récompense par l'indigence laborieuse à l'indigence abandonnée, n'est-ce pas là un exemple digne d'être cité ?

Questionnaire.

I. Relevez les propositions qui renferment des verbes à un temps primitif.

CORNICÉ.—La femme d'un porteur d'eau, nommé Jacquemin, père de trois enfants, vint, il y a quelque temps, dit le curé de Saint-Eustache, solliciter auprès de moi des secours pour une femme indigente, infirme et hors d'état de gagner sa vie, etc.

II. Relevez les propositions qui renferment des verbes à un temps dérivé.

CORNICÉ.—Qui ne GAGNAIT qu'un franc soixante-quinze centimes à deux francs par jour ; combien vous a-t-elle PAYÉ par mois ou par jour ?—le onzième a COMMENCÉ, etc.

III. Relevez les verbes qui sont ici à un temps primitif, et donnez pour chacun d'eux les temps qui en dérivent.

CORNICÉ.—Vint, imparf. du sub. que je vinsse ;—dit, temps dérivé : que je disse ;—solliciter, temps dérivé : je solliciterais, etc.

IV. Relevez les verbes qui sont ici à un temps dérivé, et faites connaître quel temps a servi à les former.

CORNICÉ.—Gagnait, formé du participe présent en changeant ant en ais, ais, ait, ions, tez, aient ;—a commencé, formé du participe passé commencé conjugué avec l'auxiliaire avoir, etc.

V. Indiquez le sujet des verbes de cet exercice.

CORNICÉ.—Gagnait : sujet qui, représentant porteur d'eau ;—vint : sujet la femme ;—dit : sujet le curé de Saint-Eustache ; ici le sujet est placé après le verbe, parce qu'on rapporte les paroles de quelqu'un ;—demeure : sujet, cette femme ; ici cette femme est après demeure, parce qu'on place toujours le sujet après le verbe quand on interroge, etc.

VI. Pourquoi a-t-on mis un r dans *vous a-t-elle payé* ?
 CORRIGÉ.—Parce que lorsque le verbe qui précède *il, elle, on*, finit par une voyelle, on ajoute r devant *il, elle, on*.

VII. Pourquoi *recevez* est-il aux pluriel dans *notre mari et vous recevez un dédommagement*, et pourquoi ce verbe est-il à la 2^e personne ?
 CORRIGÉ.—On a mis *recevez* au pluriel, parce que lorsqu'un verbe a deux sujets on le met au pluriel; on a mis la 2^e personne, parce que lorsque les deux sujets sont de différentes personnes, on met le verbe à la plus avancée.

VIII. Faites connaître les compléments des verbes de cet exercice.
 CORRIGÉ.—*Gagnait*: complément direct, *un franc soixante-quinze centimes à deux francs*, complément circonstanciel de temps, *par jour*;—*demeure*: complément circonstanciel de lieu, *où*;—*dis-je*: complément indirect, *lui*, mis pour *à elle*, etc.

Problème d'Arithmétique.

On a acheté, pour faire un manteau, 4½ de drap de ¾ de verge de large, à 15½ ehelins la verge; pour le doubler en entier, on a pris de la soie de ¾ verge de largeur, à 6½ ehelins la verge. On demande: 1^o. combien on a payé le drap; 2^o. combien on a payé pour la doublure; 3^o. combien en totalité, si l'on a dépensé en outre 10s. 10½d., pour garnitures; 4^o. enfin, ce qu'on donnera au marchand qui a fourni le tout, s'il consent à faire une remise de 3s. 9d. par cent, en payant comptant.

Problèmes d'Algèbre.

- 1^o. Résoudre l'équation $\sqrt{1 + \sqrt{x^4 - x^2}} = x - 1$.
- 2^o. Trouver trois termes d'une progression par quotient qui surpassent également les nombres 3, 5 et 7.

Solution du Problème d'Arithmétique de la Dernière Livraison.

Nous trouverons ce qu'il aurait reçu, s'il eût vendu ses effets en automne, en opérant comme suit:

Avoine.....	720 × 1s 10½d	= £ 67 10 0
Pois	130 × 5s 3 d	= 34 2 6
Blé.....	92 × 8s 3 d	= 37 19 0
Foin.....	3500 × 13¼ × 4s	= 70 17 6
	1600	£210 9 0

On obtiendra l'intérêt de cet argent pendant 7½ mois, à 7 par cent, en faisant la proportion suivante:

$$100 : 7,5 \times 7 :: £210 9 : x = £9 4 1¼$$

En ajoutant cet intérêt au capital, on aura le prix qu'il devra vendre ses effets au printemps, pour qu'il ne perde ni ne gagne rien:

£210 9 0
9 4 1¼
£219 13 1¼

Nous connaissons le montant qu'il a reçu au printemps, en opérant de la manière suivante:

Avoine....	720 × 1s 11½d	= £ 70 10 0
Pois	130 × 5s 2 d	= 33 11 8
Blé.....	92 × 8s 5 d	= 36 14 4
Foin.....	3500 × 13¼ × 52 × 13s 5d	= 75 9 9
	1600	£219 5 9

La différence entre l'argent qu'il a reçu au printemps et celui qu'aurait rapporté la même vente, effectuée en automne, nous donnera la perte ainsi:

£219 13 1¼
219 5 9
£ 0 7 4¼

Solution du Problème d'Algèbre.

Soit *x* l'arc, mesuré en temps, décrit par l'aiguille des heures lorsque les conditions du problème seront remplis; alors 12 *x*

sera l'arc décrit par l'aiguille des minutes, et 720 *x* celui décrit par l'aiguille des secondes; mais l'aiguille des secondes aura fait un tour entier, et, de plus, aura parcouru l'arc décrit par l'aiguille des heures, et celle des minutes.

$$720 x = 60 + x + \frac{12 x - x}{2}$$

$$720 x = 60 + \frac{13 x}{2}$$

$$1440 x = 120 + 13 x$$

$$1427 x = 120$$

$$x = 120 = 0h. 05m 09s 25$$

$$1427$$

$$0h. 1m. 0s. 32,75t.$$

T. D.

AVIS OFFICIELS.



ERRECTION DE MUNICIPALITES.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province en Conseil, a bien voulu, le 29 janvier dernier, ériger en municipalité scolaire séparée, la partie Est du township d'Abercrombie, dans le comté de Terrebonne, laquelle comprend les premier, second, troisième, quatrième, cinquième et sixième rangs du dit township d'Abercrombie, sous le nom d'*Abercrombie Est*.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province en Conseil, le 2 février courant, a bien voulu ériger en municipalité scolaire séparée, la paroisse de St. Romain, dans le comté de Compton, laquelle doit comprendre tout le township de North Winslow jusqu'à la rivière Felton.

NOMINATIONS.

NOMINATION D'UN EXAMINATEUR.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province en Conseil, a bien voulu, le 29 janvier, nommer le Vénérable Samuel Gilson, M. A., à la place du Révd. W. F. Leach, qui a donné sa démission.

COMMISSAIRES D'ECOLE.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province en Conseil, le 29 janvier dernier, a bien voulu faire les nominations suivantes de Commissaires d'Ecole:

Comté de Terrebonne.—Abercrombie: MM. Edouard Ratelle, Pierre Simard, Isaac Ratelle, Alexis Beauchamp et Théodore Nadon.

Comté d'Hochelega.—Côte des Neiges: MM. David Davidson et James Snowdon.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu, par minute en Conseil du 2 courant, faire la nomination suivante de Commissaire d'Ecole:

Comté de Compton.—St. Romain: MM. Ferdinand Bouffard, Laurent Bélanger, Louis Fortier, Pierre Duquette et Jean Carrier.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

M. Robert Young a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Delles Jannet Murdoch, Mary Ann Foster, Mercy C. Bassett, Margaret J. Taylor, Virginie Bruneau, Mary Patterson; M. Mark Benny; Delles Jane Sellers, Minah Connor, Maria Goforth, Jane McVicar, Eunice McFee; MM. Hugh Cairns, Walter N. Benny; Miss Harriett Storm; M. Narcisse Oliva; Delles Agnes Russell, Caroline Robson, Samanay Vadenis, Jane Adams, Margaret Oldfield; M. Allan McCulloch; Delles Catherine McDonald, Rachel Nesbitt, Hannah Murchison, Mary Siles, Eliza Atkins et Jane MacMartin, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

A. N. RENNIE.
 Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OTTAWA.

Delles Sarah Burke, Anna Burke, Philomène Cadioux, Elizabeth Thomson, Louisa Witcomb; MM. Ozerie Bouthillier, George Crane,

Hugh McClean et Stanislas Raiche, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

JOS. R. WOODS,
Secrétaire.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. P. Z. de Lottinville, chantre et instituteur, muni d'un diplôme d'école académique, enseigne le français, l'anglais, le latin jusqu'à la versification inclusivement, la musique vocale et instrumentale, etc. Madame de Lottinville, connaissant le français et l'anglais, pourra aussi aider à l'enseignement.

Une institutrice, munie d'un diplôme, enseignant le français, l'anglais et le chant, etc., demande une école dans un village. S'adresser au Département de l'Éducation, ou à la Baie du Fevre, au Rév. M. D. Paradis, Curé.

M. Joseph Lachance, muni d'un diplôme pour école élémentaire accordé par le Bureau des Examineurs de Québec, marié, faisant actuellement l'école à St. Sauveur, faubourg St. Valier, Québec. S'adresser au Rév. J. Langevin, Principal de l'École Normale Laval.

M. George William Simpson, Montréal. S'adresser au Bureau de l'Éducation.

M. Jos. Brugeon, marié, muni d'un diplôme pour école élémentaire et de bonnes recommandations, demande une place d'instituteur. Adresse: M. Jos. Brugeon, St. Louis de Gonzague, ou au Bureau de l'Éducation, à Montréal.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA.) FÉVRIER 1861.

Troisième Conférence de l'Association des Instituteurs
de la circonscription de l'École Normale
Jacques-Cartier. (1)

VENDREDI, 28 JANVIER 1861.

Présidence de M. Hétn.

Après une allocution de M. le Surintendant, M. Prudhomme donna aux instituteurs quelques avis sur l'art de la déclamation, et joignant l'exemple au précepte, récita la première scène d'Athalie. Outre les applaudissements bien mérités qu'il reçut de l'auditoire, des remerciements furent votés à M. Prudhomme.

Lecture faite des résolutions prises par l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval, il est résolu sur motion de M. Simays, secondé par M. Desplaines, que l'association Jacques-Cartier voit avec plaisir la démarche prise par l'association Laval, pour établir des rapports intimes entre les deux associations. Sur motion de M. Archambault, secondé par M. Emard: M. Dalairé est nommé délégué pour représenter cette association à la prochaine conférence de l'association Laval à Québec. Avis en est donné par télégraphie à cette association qui se trouve en conférence. M. Desplaines fait ensuite une lecture sur l'importance des leçons de choses et donne une leçon de choses sur les phénomènes du son.

L'assemblée discute la question de la fixation d'un minimum de salaire pour les instituteurs. Après de longs débats, vu l'importance du sujet, un comité composé de M. le Président, de M. le Principal Verreau, de MM. Bondrias, Desplaines, Simays, Jardin, Dajenais, Archambault et Dalairé est nommé pour étudier cette matière et faire rapport à la prochaine séance. Une longue discussion a lieu sur la proposition suivante de M. Archambault, "qu'à l'avenir, deux membres seront désignés pour se préparer à la discussion, et qu'à chaque conférence un membre soit aussi désigné pour préparer un compte-rendu des débats, propre à être publié dans le Journal de l'Instruction Publique." Cette proposition est adoptée par la voix prépondérante du président.

(1) Nous avons reçu ce rapport trop tard pour pouvoir le publier au long.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS DES ÉCOLES.

Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur PAINCHAUD.

On a établi aux Isles de la Magdeleine trois nouvelles écoles et elles commencent à prospérer. Quelques-uns des commissaires font de louables efforts pour encourager les parents et les élèves; et quand on songe aux faibles ressources dont nous pouvons disposer, on ne peut guères espérer mieux que ce que nous voyons aujourd'hui. Le grand obstacle consiste dans le besoin réel qu'ont les parents des services de leurs enfants pour la pêche, dont ils doivent profiter dans la saison de chaque espèce de poisson, sous peine d'une misère complète. Ce besoin des enfants à la maison est encore plus grand s'il est possible pour les pêcheurs que pour les cultivateurs.

J'ai visité toutes les écoles en opération et j'ai constaté chez les élèves en les interrogeant individuellement, des progrès assez satisfaisants. J'ai été accompagné dans cette visite par les commissaires et par les parents des élèves. La distribution de prix que j'ai faite au moyen des livres que vous m'avez envoyés m'a paru produire un bon effet. J'ai pris occasion de cette circonstance pour adresser la parole aux élèves et à leurs parents, et je crois être parvenu à exciter chez les uns et chez les autres un plus grand amour de l'éducation. A chaque nouvel examen j'ai trouvé un progrès résultant de l'émulation, et de la certitude que l'on avait que je serais de plus en plus sévère. Ces examens ont été aussi rigoureux que possible, et les élèves ont généralement bien répondu à la plupart des questions que je leur ai faites tantôt sur le sujet de leurs études habituelles et quelquefois même en dehors de ce cadre, de manière à m'assurer des connaissances générales qu'ils peuvent acquérir et du développement de leur intelligence. Les commissaires et moi nous venons d'écrire à Québec pour nous procurer des instituteurs pour les écoles des arrondissements Nos. 6 et 7 au Havre-aux-Maisons, qui en manquent dans ce moment. Si ces écoles étaient pourvues de maîtres, comme elles le seront l'espère bientôt, au lieu de 110 élèves que porte mon tableau statistique, j'en aurais certainement plus de 200. Les commissaires offrent des traitements de £60 en sus du bois de chauffage.

Une maison d'école a été bâtie par les contribuables dans le deuxième arrondissement. Le terrain sur lequel la maison est bâtie est bien choisi, elle est en bois, de vingt-cinq pieds de front sur vingt-deux de profondeur. Elle est meublée de bancs, tables, tableaux noirs, etc. La prompte construction de cette maison d'école fait le plus grand éloge de la générosité des contribuables de cet arrondissement, de leur digne commissaire M. Chérier, et des autres amis de l'éducation qui ont pris part à cette œuvre, petite en apparence, mais très importante pour cette localité. Dans moins de deux mois et demi, cette maison a été élevée et meublée et avant même qu'elle fut tout-à-fait achevée on y faisait déjà l'école.

Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur LASCROIX.

Il ne s'est opéré dans les écoles de ce district d'inspection aucun changement bien remarquable dans le cours de cette année. La raison en est que nous avons obtenu des moyens et des ressources actuellement à la disposition de votre département, tout ce qu'on pouvait en espérer; et il n'y a que l'adoption des nouvelles mesures, déjà fréquemment recommandées, qui puisse nous permettre de faire de plus grands progrès.

L'esprit public est maintenant très bien disposé en faveur de l'éducation; le peuple se taxe généreusement et autant qu'on peut raisonnablement l'espérer pour l'entretien des écoles, dont le nombre est assez grand pour qu'elles soient accessibles à tous les enfants, à l'exception d'un très petit nombre de localités. Le mérite triomphant du bon marché, l'on s'efforce de se procurer les services des meilleurs instituteurs, et les appointements, sans être ce qu'ils devraient être, sont comparativement élevés. Aussi remarque-t-on une amélioration frappante dans la classe des instituteurs; il y a peu de village dans ce district d'inspection où l'instituteur ne soit capable sous tous les rapports. Les comptes sont partout fidèlement et méthodiquement tenus par les secrétaires-trésoriers, et je ne crois pas qu'il existe de mécontentement sur ce point. Voilà ce que nous avons obtenu, voyons maintenant ce qui nous manque encore.

Les écoles de village, quoique généralement confiées à de bons maîtres, sont fréquentées par un trop grand nombre d'élèves pour un seul instituteur; il faudrait presque partout un assistant. Ce

que l'on parait aussi avoir trop à cœur c'est d'enseigner beaucoup de matières à la fois, renversant ainsi le principe "*paucis sed bene*." Les écoles manquent encore dans beaucoup d'endroits de plusieurs objets indispensables, tels que tableaux, cartes géographiques, surtout d'un arrangement intérieur convenable. Les maisons sont généralement trop petites, bâties avec peu de soin, dépourvues de tout embellissement extérieur, et manquent souvent de tribune pour le maître, de banes et de tables convenablement construits pour les élèves. Les instituteurs souffrent encore dans plusieurs localités du retard apporté au paiement de leurs traitements.

Or, quelles sont les mesures les plus propres à vaincre ces obstacles ? à placer nos écoles dans cet état d'efficacité où tous désirent les voir ? Je me permettrai d'en indiquer ici quelques-unes.

1o. La principale est l'augmentation de la subvention des écoles communes, d'au moins une moitié, sans toutefois rendre obligatoire un accroissement semblable dans les contributions locales. L'insuffisance des ressources pécuniaires, est certainement la cause la plus évidente des inconvénients dont souffrent nos écoles. On sent partout le besoin d'accroître le salaire de l'instituteur, de réparer, d'améliorer, et d'embellir les maisons d'école; de les munir d'une foule de choses qui leur manquent, mais il faut renoncer à tout cela faute de moyens. Le peuple, comme je l'ai dit au commencement, fait généreusement sa part des sacrifices, il se cotise libéralement et autant qu'on peut l'espérer. Que le gouvernement agisse donc de même ! Qu'il ouvre donc la main avec une libéralité digne du grand œuvre de l'instruction publique, et qu'il ne laisse donc plus languir péniblement la jeunesse du pays dans la voie de la science ! S'il est vrai que le sol rend à proportion de ce que l'on y dépose, n'est-il pas également vrai que l'argent dépensé pour promouvoir l'éducation sera plutôt un placement avantageux qu'un sacrifice ?

2o. Une autre mesure à laquelle j'attache beaucoup d'importance c'est l'adoption d'une série de livres de lectures pour nos écoles. On peut dire qu'il n'y a aujourd'hui qu'un seul livre de lecture, c'est le *Devoir du Chrétien*. Ce livre est en effet excellent, il est même indispensable pour ce qui concerne l'éducation religieuse. Mais outre que l'on doit songer à l'éducation séculière, après deux ou trois ans d'école il n'y a pas un élève qui ne l'ait lu et relu dix fois ; il perd donc ainsi de son intérêt et l'élève cesse d'éprouver de l'attrait pour la lecture. Il n'y a non plus dans l'espérance de satisfaire sa curiosité naturelle, d'apprendre quelque chose de nouveau, mais uniquement par routine et pour s'acquitter de la tâche qu'on lui impose. Comment peut-il de cette manière acquérir le goût de la lecture et de l'instruction ? Il ne peut que le perdre. Et en effet on voit très peu de jeunes gens qui après être sortis des écoles s'occupent de s'instruire, et se procurent des livres ou des journaux. La plupart semblent être contents de pouvoir dire adieu impunément à leurs livres. M. Lanctot recommande ensuite la publication d'une série des livres des écoles nationales d'Irlande. Il termine par insister sur la nomination d'un conseil de l'instruction publique, et sur la subdivision des districts d'inspection, trop étendus tels qu'ils sont actuellement, et suggère que des instituteurs soient nommés inspecteurs.

Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur GERMAIS.

Je suis heureux de pouvoir dire que le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles, dans mon district d'inspection cette année, est beaucoup au-dessus de celui des années précédentes. Les commissaires montrent aussi plus de zèle pour se procurer les services d'instituteurs et d'institutrices plus capables, et il s'est opéré sous ce rapport un grand changement dans le cours de l'année écoulée. Plusieurs municipalités se sont signalées d'une manière toute particulière et les hommes dévoués qui ont pris dans chacune d'elles l'initiative du progrès en recueillent les fruits, non seulement dans les conséquences de leur succès, mais encore dans l'estime et la considération que leur accorde aujourd'hui la masse des habitants, plus éclairée et mieux disposée qu'elle ne l'était naguère.

Il est bien certain qu'il y a encore des écoles qui laissent beaucoup à désirer, mais le nombre en diminue toujours. Si je compare l'état dans lequel j'ai trouvé ce district lors de ma nomination à ce que je vois aujourd'hui, je trouve qu'il est bien étonnant qu'en si peu de temps l'esprit d'ordre et de discipline, qui y était à-peu-près inconnu, ait pu s'y établir.

Dans tout mon district on a montré une disposition générale à se conformer aux avis de votre département, et à concourir aux réformes et aux améliorations dont vous avez pris l'initiative. Ce

district a fourni déjà à l'école normale Jacques-Cartier, pas moins de huit élèves. Sur ce nombre, six, revenus dans leurs paroisses, enseignent avec des traitements qui montrent l'appréciation que l'on a su faire de leurs efforts et de leur succès. La caisse d'économie, malgré les modiques revenus des instituteurs et la pénurie des temps, compte dans ce district un grand nombre d'abonnés. Il en est de même du *Journal de l'Instruction Publique*. Il me semble cependant que l'on devrait prendre quelque mesure pour augmenter la circulation de cet excellent périodique. J'ai remarqué un changement très favorable chez les instituteurs et les institutrices qui le lisent assidûment. Il me semble que puisque le gouvernement ne peut point le fournir gratuitement à chaque école, les commissaires devraient s'y abonner pour chaque instituteur ou forcer ceux-ci à s'y abonner. La modique somme d'unécu qu'il faudrait retenir sur chaque salaire ne serait rien comparée aux résultats. Mais il faudrait certainement beaucoup mieux que la commission des écoles, dans chaque municipalité, s'abonnât pour le nombre d'exemplaires voulu.

On a aussi compris dans mon district toute l'importance des conférences des instituteurs, et l'on n'a point tardé à y organiser une section de l'association de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier. Je me suis efforcé de faire valoir aux yeux des instituteurs, dans la première conférence qui s'est tenue, les avantages qui résulteraient de l'échange de leurs connaissances, des fruits de leur expérience et de ces bons rapports qui doivent contribuer à créer chez eux cet esprit de corps, si propre à relever leur profession de l'état d'abaissement où le public a souffert qu'elle restât si longtemps. Je les ai trouvés disposés à s'entendre et à faire quelques sacrifices pour pouvoir se réunir au moins plusieurs fois l'année. Cependant je dois dire que la pauvreté d'un grand nombre d'entre eux met à ces réunions un obstacle bien difficile à surmonter. Pour leur donner une preuve de ma bonne volonté et contribuer pour ma part aux frais de la conférence, je me suis permis de leur offrir une frugale collation, qui a été acceptée par eux avec une cordialité égale à celle que j'y mettais, et nous a fourni à tous une diversion agréable et propre à resserrer les liens fraternels qui doivent unir les membres d'une aussi noble profession. Les associations d'instituteurs me semblent avoir un droit aux secours de la législature au moins égal à celui qui a été reconnu en faveur des instituts d'artisans. Ceux qui forment la jeunesse du pays ont autant de droit que toute autre classe de citoyens à se procurer les moyens d'entretenir et d'augmenter leurs connaissances, de retremper leur zèle et leur courage, et de s'entraider mutuellement de leurs conseils. On ne voit donc pas pourquoi les associations d'instituteurs ne recevraient point, comme les instituts d'artisans une subvention annuelle du parlement ou du département de l'instruction publique.

Les subventions faites aux écoles modèles sur le fonds de l'éducation supérieure produisent les plus heureux résultats. Il n'y a pas moins de huit de ces écoles dans mon district ; elles sont bien dirigées et bien appréciées. Les municipalités font avec plaisir les sacrifices nécessaires pour obtenir la subvention spéciale pour cet objet, et il est facile de voir l'impulsion que donnent les écoles modèles aux écoles élémentaires elles-mêmes. C'est au moyen des écoles modèles que se forment les hommes éclairés et amis de l'éducation, en dehors des professions libérales qui, elles, se recrutent, comme on sait, dans nos collèges.

Je vous ai déjà signalé les efforts qui avaient été faits, dans mon district, pour la construction de bonnes maisons d'école, et la disposition assez générale que l'on montre à réparer et à entretenir les anciennes. Cependant, il est difficile de faire plus que l'on a fait jusqu'ici, et une subvention particulière pour cet objet, telle que vous l'avez recommandée, serait d'un grand secours. Je joins à mon rapport un tableau des maisons d'école qui appartiennent aux commissaires ou aux syndics, indiquant les matériaux dont elles sont faites, leurs dimensions, leur valeur actuelle, par quels moyens elles ont été faites et la manière plus ou moins satisfaisante avec laquelle elles sont entretenues.

Le nombre des élèves qui fréquentent les écoles a considérablement augmenté cette année ainsi que le chiffre de l'assistance moyenne. L'indifférence des parents dans certains cas, le besoin réel qu'ils ont aussi des services de leurs enfants à la maison, causent cependant encore beaucoup d'absences, déplorables par le retard qu'elles apportent aux progrès non seulement des élèves absents, mais encore de toute la classe, par la perturbation que cela cause dans l'enseignement. Le maître perd une grande partie de son temps à vouloir reprendre toutes ces études interrompues, et il ne sait plus quelle division faire de ses classes avec des élèves qui les suivent si irrégulièrement. Je ne désespère point cependant de voir ce mal diminuer à mesure que les écoles normales nous formeront des sujets propres à l'enseigne-

ment. L'assiduité de l'élève dépend beaucoup de l'aptitude du maître. J'ai pu constater dans les écoles où l'on avait substitué des instituteurs capables à d'autres moins habiles, que l'assiduité des enfants avait augmenté rapidement à mesure que se développaient les preuves de la capacité du nouveau maître. Créer l'amour de l'étude, donner de l'intérêt aux leçons, jeter ainsi de l'attrait sur ce qui est si aride de sa nature, tel est le secret du parfait instituteur, aussi le bon instituteur se reconnaît-il de suite à la présence de ses nombreux élèves. Il peut y avoir des exceptions, mais c'est la règle.

L'amour du travail, tel doit être en effet à la fois le but et le moyen de toute l'éducation. A ce point de vue, les récompenses que vous nous avez chargés de distribuer ont ou presque partout leur salutaire effet. L'amour du travail, inspiré d'abord par l'espoir de la récompense, deviendra une habitude, peut-être même une passion, et alors tout sera gagné; non seulement l'éducation elle-même sera assurée, mais le succès de toute l'existence, le bonheur de toute la vie. "Le travail, a dit un écrivain distingué, est un des meilleurs auxiliaires de la vertu, il est en même temps le soutien et l'ornement de notre existence."

Et le poète a ajouté:—

"Grâce au travail, amis, nous reverrons bien loin
Trois maux affreux, l'ennuï, le vice et le besoin."

Je suis aussi d'avis que des récompenses ou des marques d'honneur, données à ceux des instituteurs qui se distinguent le plus dans l'enseignement, dans chaque district d'inspection, auraient un excellent effet.

La distribution des récompenses aux élèves a introduit entre autres améliorations, l'usage des registres des visites d'école qui n'existaient auparavant que dans un petit nombre de municipalités, et qui maintenant se trouvent presque partout. J'ai aussi recommandé aux instituteurs d'ajouter à leur journal d'école quelques colonnes où ils indiqueraient, d'une manière sommaire, l'état de la température chaque jour, les observations météorologiques qu'ils pourraient faire et les faits dignes de remarque, surtout ceux qui auraient rapport à l'école ou à la municipalité. Chaque école aurait ainsi de petites annales, qui pourraient devenir très utiles, et cela créerait à l'instituteur un genre d'occupation ou plutôt de récréation, qui ne pourrait que tourner à son avantage.

Extrait des rapports de M. l'Inspecteur VALADE.

Je me bornerai à vous dire que je suis heureux de l'état généralement florissant de nos écoles. Celles même qui me paraissent faibles aujourd'hui auraient pu être rangées, il y a quelques années, parmi les meilleures de cette époque. L'instruction religieuse est donnée partout sous la surveillance du prêtre, et les maîtres paraissent sentir que d'elle dépendent l'assiduité, l'obéissance et le succès des élèves. Chaque école dans mon district, à très peu d'exceptions près, a son règlement et son programme; la lecture se fait maintenant dans beaucoup d'écoles, avec analyse et explications, l'écriture s'est améliorée, la grammaire est enseignée partout, l'orthographe se perfectionne, le calcul mental s'introduit et l'arithmétique est poussée beaucoup plus loin qu'on n'avait coutume de le faire; la géographie, devenue plus nécessaire que jamais par la rapidité de nos moyens actuels de locomotion, s'enseigne avec le plus grand succès. Voilà ce que je suis heureux de trouver dans presque toutes les écoles de mon district. Il n'y en a pas une seule qui n'ait un tableau noir, et il y en a très peu qui n'ont point de cartes de géographie. Plusieurs en ont de très belles ainsi que des globes et des étuis de mathématiques. Dans les classes supérieures, bon nombre d'élèves se livrent avec succès à la composition littéraire. Le chant grégorien et la musique vocale sont enseignés avec succès.

Les comptes des commissaires sont bien tenus et leurs finances en bon état, sauf quelques municipalités où se trouvent des arriérés un peu considérables, qu'il n'est pas toujours facile de faire rentrer. Les maisons d'école sont généralement propres et bien entretenues. Les instituteurs et les institutrices sont tous de mœurs exemplaires, et quoique n'ayant pas tous les mêmes talents et les mêmes connaissances, s'appliquent généralement avec zèle à l'exécution de leur noble mission.

Je dois vous donner quelques détails sur chacune des municipalités séparément.

(A continuer.)

Relation du voyage de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Amérique.

X.

HAUT-CANADA.

(Suite.)

Le Prince se servit en cette occasion d'une truelle d'argent, qui lui fut offerte par le Ministre des Travaux Publics, M. Rose. Cette pièce d'orfèvrerie porte, d'un côté, une inscription commémorative de l'événement de l'autre, une vue de l'édifice qui doit être construit. Dès que le Gouverneur Général eut annoncé que la pierre angulaire de l'Hôtel du Parlement était posée, une immense acclamation s'éleva de la multitude, qui occupait les gradins d'un amphithéâtre en face de l'estrade. Après la cérémonie, les architectes, MM. Fuller et Jones, furent présentés à Son Altesse Royale.

Le canal de Rideau apporte ses eaux à Ottawa au milieu de la ville et la sépare en deux parties, la Haute-Ville en amont du fleuve, et la Basse-Ville en aval. De chaque côté se trouvent deux promontoires qui se font face. L'un d'eux est nommé *Barrack's Hill*, et c'est là que doivent s'élever l'Hôtel du Parlement et celui des ministères. Le palais du Gouverneur Général se trouvera de l'autre côté du canal.

Le site de tous ces monuments futurs est le plus beau que l'on puisse imaginer. Excepté Québec, nulle autre ville en Amérique n'aurait pu en offrir un semblable, et il y a même dans le paysage qui se déroule aux regards du haut de *Barrack's Hill*, une certaine ressemblance avec le panorama que l'on peut contempler du haut du Cap-aux-Diamants. Le pont suspendu et les chutes de la Chaudière font, d'un côté le fond du tableau, de l'autre la rivière Gatineau et l'Ottawa offrent aux regards une vaste étendue d'eau.

L'Hôtel du Parlement sera d'architecture romane, et le dessin qui en a été publié dans *l' Illustrated London News*, offre une grande ressemblance avec celui de l'Université de Toronto, que l'on trouve dans notre journal anglais. Ce genre de gothique, élégant sans être trop orné, et se rapprochant de l'art grec par plusieurs points, convient assez à notre climat. Les toitures élevées des tours, ornées d'une belle dentelle en serrurerie, les fleches et les girouettes devront être vues d'une grande distance; la principale tour aura 150 pieds de hauteur. L'édifice entier aura 475 pieds de longueur et sera flanqué de six autres tours. Les salles des séances des deux branches de la législature seront placées de chaque côté de la cour intérieure; elles sont de dimensions aussi grandes que celles du Parlement Impérial, ayant chacune 90 pieds de longueur, sur 45 de largeur.

La bibliothèque est isolée du reste de l'édifice; elle est de forme circulaire et elle aura vue sur le fleuve. Elle pourra contenir 300,000 volumes, et l'on n'emploie dans sa construction que des matériaux incombustibles. Les amis des lettres et des sciences doivent se réjoindre, en songeant qu'après avoir perdu deux grandes collections de livres, le pays peut espérer conserver enfin cette troisième bibliothèque nationale, devenue déjà aussi importante que les deux autres; il ne leur reste plus qu'à former le vœu de la voir échapper aux dangers qui lui restent encore à courir d'ici à ce qu'elle soit installée dans son nouveau palais.

Peu après la cérémonie de la pose de la première pierre, le Prince reçut les citoyens d'Ottawa, à l'Hôtel Victoria. Un grand nombre de personnes lui furent présentées.

Dans l'après-midi, Son Excellence le Gouverneur Général offrit une collation au Prince, aux membres de la législature, au maire et aux conseillers de la ville, et à un bon nombre d'autres invités. Son Excellence proposa un *toast* à Sa Majesté, Sir N. F. Belleau au Prince Albert, et Sir Henry Smith au Prince de Galles. Ce dernier, en retour, proposa la santé du Gouverneur Général et des membres des deux chambres de notre Parlement.

Il resta encore assez de temps pour que le Prince pût voir le pont suspendu au-dessus des Chutes de la Chaudière, lequel unit le Bas-Canada au Haut-Canada, et descendit sur un train de bois dans une des glissoires qui ont été faites pour éviter les rapides. Son Altesse Royale, avide d'émotions comme on l'est à son âge, fut enchantée de cette dernière excursion, qui n'était point sans quelques dangers. Il y eût ensuite une course de canots, et le soir illumination et procession aux flambeaux.

L'adresse suivante, qui fut présentée à Son Altesse Royale par les gens des cages, (1) ou *raftsmen*, aux glisseurs d'Ottawa, a dû par son originalité et sa naïveté, la dédommager de Pennuï du

(1) On appelle en Canada les trains de bois cages ou cageux, et les hommes qui les font et les conduisent hommes de cages ou gens des cages.

beaucoup de harangues officielles moins expressives peut-être, quoique plus étudiées :

" Nous, les gens des cages du Haut-Canada, formons un corps d'hommes qui s'élèvent au-delà de 13,000 ; nous sommes les os et les muscles du pays.

" Nous profitons de cette occasion qui nous est donnée de rencontrer Votre Altesse Royale, sur un train de bois, pour lui souhaiter respectueusement la bienvenue, et pour lui exprimer notre fidélité, notre dévouement et notre affection envers notre Souveraine. Dieu vous bénisse !

" Puisse Votre Altesse Royale être longtemps Prince de Galles ! "

Le lendemain, dimanche, le Prince assista à l'office divin dans l'église anglicane appelée *Christ-Church*, le prédicateur du jour fut le Révd. J. S. Lauder, recteur de cette paroisse.

Le lundi, à huit heures, Son Altesse Royale laissa la future capitale, remontant l'Ottawa jusqu'à Arnprior.

La rivière des Outaouais, qui tire son nom d'une ancienne tribu sauvage, aujourd'hui disparue, fut autrefois la voie de communication entre le Bas-Canada et les lacs, et cela, non seulement dans les premiers temps de la colonie, mais encore jusqu'à l'époque assez récente de la construction des canaux du St. Laurent. Le canal du Rideau, qui va de Kingston à Bytown, a été longtemps la route du commerce entre le Haut et le Bas-Canada. De plus, nos voyageurs ont toujours remonté l'Ottawa pour gagner les *pays d'en haut*.

Si l'on donnait suite au projet que l'on a formé dernièrement de la construction d'un canal du lac Huron à l'Ottawa, par la rivière des Français et le lac Nipissingue, cette ancienne route redeviendrait probablement la principale artère commerciale de l'Amérique.

Le canal du Rideau fut construit sous la direction du Colonel By, des ingénieurs royaux, dont le nom a été longtemps porté par la ville, et dont il pouvait être considéré à juste titre comme le fondateur. Ce fut en 1827 que fut commencé ce grand ouvrage, repris, pour l'entretien de la marine militaire des lacs et le ravitaillement en temps de guerre, des divers postes qui s'y trouvaient.

Ottawa possède aujourd'hui une population d'environ 15,000 âmes, dont près d'un tiers se compose de Canadiens-Français, un autre tiers d'Irlandais catholiques, et le reste d'Anglais, d'Écos-sais et d'Irlandais protestants. Cette ville est le siège d'un évêché catholique, qui s'étend dans le Haut ainsi que dans le Bas-Canada, et couvre les deux rives de la rivière des Outaouais. La cathédrale est un bel édifice gothique, dont la flèche hardie s'élève à une très grande hauteur et d'où l'œil découvre une admirable perspective de rivières, de rapides, de forêts, de champs cultivés et de villages naissants. Cette église renferme un tableau de Murillo : la *Fuite en Egypte*, qui lui a été donné par M. Derbyshire.

Le premier évêque de Bytown, Mgr. Guigues, est Français de naissance et appartient à l'ordre des Oblats. Il a établi, dans sa ville épiscopale, un collège classique, dirigé par des Pères de sa communauté, un hôpital et plusieurs écoles, dirigées par les Sœurs Grises, ou Sœurs de Charité de Montréal, et il prend le plus vif intérêt à l'instruction publique dans tout son diocèse.

On trouve aussi, dans cette ville, une école secondaire dite *Grammar school*, et plusieurs autres écoles publiques, sous le contrôle du Département de l'Éducation du Haut-Canada. Il y a un *Mechanics' Institute* et un Institut Canadien-Français, lequel possède déjà une très belle bibliothèque, où l'on remarque la *Galerie de Versailles*, les *Catacombes de Rome*, et divers autres ouvrages précieux, dus à la munificence de S. M. l'Empereur des Français.

La nouvelle capitale est le grand centre du commerce de bois, étant située dans une vallée qui contient des milliers et des milliers d'arpents de terre, encore couverts de pin rouge et de pin blanc, et qui s'étend entre le Haut et le Bas-Canada le long de l'Ottawa et de ses nombreux affluents. C'est ce commerce qui lui donne encore son activité ; et la présence des *raftsmen*, ou *hommes des cages*, type qui se rapproche assez de celui du *voyageur du Nord-Ouest* et de l'ancien *coureur de bois*, donne à ses rues une physionomie originale et pittoresque. Des moulins et des scieries ont été établis dans le voisinage, le canal et les chutes fournissant une force motrice de la plus grande valeur.

Outre les *Chaudières*, ainsi nommées à cause d'un gouffre qui s'y trouve, il y a encore les chutes du *Rideau*, qui tiennent leur nom de la nappe d'eau blanche, mais paisible, qui tombe à cet endroit dans l'Ottawa.

Le Prince et sa suite arrivèrent aux rapides appelés *Les Chats* un peu après-midi, et laissant le steamer *Emerald*, qui les y avait conduits, ils se rendirent de l'autre côté du *portage*, et ensuite s'embarquèrent dans des canots, dans lesquels ils remontèrent

gaiement l'Ottawa jusqu'au village d'Arnprior, situé à une distance de quarante milles de la cité, et, par conséquent, à cent vingt-sept milles de l'endroit où la rivière des Outaouais se jette dans le St. Laurent. Après avoir été harangué par les préfets des comtés de Lanark et de Renfrew, et après avoir pris une collation, le Prince se dirigea sur Almonte, la station la plus voisine du chemin de fer d'Ottawa à Prescott, et prit ensuite sur le Grand Tronc, la route de Brockville, où il arriva à huit heures du soir. Dans tout le cours de cette rapide excursion, dans laquelle cependant le cortège royal avait parcouru une si vaste étendue de pays, il fut accueilli par des démonstrations de joie vives et spontanées, qui, pour être moins brillantes que celles des grands centres de population, ne furent pas être moins agréables ni moins flatteuses. Il faisait noir lorsque le convoi du chemin de fer atteignit Brockville ; mais une brillante illumination et une procession aux flambeaux, composée de plus de 300 pompiers, eurent bientôt fait disparaître l'obscurité. On conduisit Son Altesse Royale à un pavillon construit tout exprès, près de la gare du chemin de fer, décoré et illuminé avec un goût parfait, et là il reçut les adresses de la ville et de ses diverses institutions.

Brockville, ainsi nommé en l'honneur du héros de Niagara, est situé sur la rive nord du St. Laurent, à l'entrée des Mille-Isles. Sa population est d'environ 4,000 âmes ; la ville est bien bâtie, elle s'élève en amphithéâtre dans un site charmant, et ses boutiques, ses églises et ses jolies maisons de brique, ont un aspect de propreté et de gaieté qui fait plaisir à voir. Il y a à Brockville plusieurs anciennes familles anglaises ; et plusieurs des hommes publics qui ont figuré dans l'histoire parlementaire du Haut-Canada, sont nés dans cet endroit.

Le Prince s'embarqua de suite à bord du steamer *Kingston*, qui, le lendemain matin, se mit en route pour la ville dont il porte le nom. L'aurore et le soleil levant éclairèrent aux yeux du Prince un des plus beaux panoramas qu'il lui ait été donné de contempler dans tout son voyage d'Amérique.

La description suivante des *Mille-Isles* (1), est empruntée à l'Essai publié par M. Sheridan Hogan, en 1855.

" C'est entre Kingston et Brockville, et ordinairement aussitôt après le lever du soleil. Ici, la scène d'un brillant matin, et il est rare que les matins du Canada ne soient pas brillants, est magnifique au-delà de tout ce qu'on en peut dire. Vous passez tout près (souvent assez près, pour qu'un petit caillon lancé du pont du vaisseau tombe dessus), de groupes successifs de jolies petites îles circulaires, dont les arbres, perpétuellement humectés par le fleuve, et dont les branches sont comme suspendues au-dessus de l'eau, ont un feuillage très épais et agréablement nuancé de diverses couleurs. Vous continuez à avancer par des passages étroits et tortueux et des baies, entre les îles, les arbres des rives s'entrelaçant au-dessus, et formant des berceaux naturels ; et cependant les eaux de ces baies sont si profondes, que les vaisseaux à vapeur de grandes dimensions pourraient passer sous les branches entrelacées. Alors s'ouvre devant vous une magnifique nappe d'eau, de plusieurs milles de largeur, avec une grande île, en apparence, dans le lointain, la partageant en deux grandes rivières. Mais en vous en approchant, vous découvrez que ce n'est qu'un groupe de petites îles, partageant le fleuve en autant de rivières qui paraissent comme des fils d'argent jetés sans soin sur un grand tapis vert. Votre vaisseau entre dans l'un de ces brillants passages, et vous sentez enfin que dans la multitude de voies ouvertes il doit y avoir beaucoup de danger ; car votre rivière à moitié ombragée et allant en serpentant, en vient à se terminer brusquement à quatre ou cinq cents verges en avant de vous. Mais comme vous approchez avec une effrayante vitesse des rochers menaçants qui sont devant vous, un chenal s'ouvre soudainement à votre droite ; vous y êtes poussé en tournant comme le vent, et une seconde après, un magnifique amphithéâtre de lacs s'ouvre devant vous. Cette expansion est bornée de nouveau, selon toute apparence, par un rivage vert foncé ; mais à votre approche, la masse se meut comme dans un kaïdoscope, et voici que cent jolies petites îles s'offrent à vos regards. Et telle est, l'espace de soixante-dix milles, et jusqu'à ce que vous atteigniez les rapides, la féerie au milieu de laquelle vous voguez.

Il est impossible, même à ceux que leurs habitudes et leurs occupations privent du plaisir causé par un tel spectacle, de s'empêcher d'éprouver des sentiments presque poétiques, en passant par les chenaux sinueux des *Mille Îles*. Longtemps même après que vous les avez passés, vous vous sentez comme réveillés en sursaut au milieu d'un rêve agréable. Votre mémoire vous peint coup sur coup à l'esprit les groupes d'îles s'élevant de l'eau claire et fraîche : vous ne pouvez oublier les

(1) Il y a en Canada deux groupes d'îles portant ce nom, l'un dans le St. Laurent, entre Kingston et Brockville ; l'autre dans le bras de l'Ottawa qui sépare l'île Jésus de la terre ferme. M. Sheridan Hogan, dont l'Essai sur le Canada, écrit pour l'Exposition Universelle de Paris, en 1855, fut couronné par les juges du concours, et, depuis, élu membre du Parlement pour le comté de Grey, et est disparu mystérieusement, sans que depuis près de deux ans, on ait eu sur son sort aucun renseignement digne de foi.

petites baies et les passages tortueux ombragés et presque recouverts par les arbres ; et en pensant au bruit, à la poussière, à la chaleur et au fracas de la ville d'où vous venez, ou de celle où vous allez, vous regrettez au fond de votre cœur, de n'avoir pas vu plus de la nature, et moins des affaires. Ce ne sont peut-être là que des rêves, mais ce sont des rêves agréables et utiles, car ils interrompent pour le moment la sombre monotonie d'un égoïsme qui absorbe tout, et ils jettent quelques rayons de lumière sur la poésie et la pureté de sentiment qui semblaient devoir mourir d'une réclusion perpétuelle, dans la noire prison de l'avarice moderne."

Le premier désagrement que le fils aîné de notre bien-aimée souveraine ait eu dans tout son voyage d'Amérique, l'attendait à Kingston. Certains journaux du Haut-Canada avaient attaqué l'administration et le Duc de Newcastle, au sujet des visites que S. A. R. avait faites aux institutions d'éducation catholiques dans le Bas-Canada, et étaient parvenus à monter les esprits dans quelques endroits. Les orangistes s'étaient réunis et avaient décidé de recevoir le Prince, en corps et avec les insignes de leur association, à Kingston et à Toronto.

Le Duc de Newcastle, se faisant fort de l'état de la législation impériale en pareille matière, et ne voulant point donner aux catholiques de cette province ce qu'il considérait devoir être un juste sujet de plainte, informa les maires de Kingston et de Toronto, par l'entremise de S. E. le Gouverneur Général, de l'impossibilité absolue où se trouvait S. A. R. de reconnaître l'organisation des orangistes, ajoutant que si ceux-ci devaient faire partie de la procession et parader officiellement dans les cérémonies publiques, en quelque endroit que ce fut, il conseillera au jeune Prince de passer outre et de continuer son chemin.

Les choses en étaient là lorsque le steamer se présenta devant Kingston. Les loges orangistes et le Conseil de Ville étaient en séance, et après de longs pourparlers, les autorités n'ayant point voulu assurer le Duc de Newcastle que ses instructions seraient suivies, après avoir attendu jusqu'à trois heures de l'après-midi le lendemain, le Prince et sa suite partirent pour Belleville ; mais avant de partir, S. A. R. reçut à bord, les adresses des autorités des comtés voisins et celle du Modérateur de l'Eglise Presbytérienne d'Ecosse pour tout le Canada, laquelle, par suite d'un malentendu, n'avait pas pu être reçue à Montréal.

Kingston avait fait, comme toutes les autres villes, de grands préparatifs, et la plus intense agitation régnait dans son enceinte par suite de cette malencontreuse affaire. Une correspondance eut lieu entre le Duc de Newcastle et le maire de la ville ; elle fut publiée dans les journaux, et une polémique assez vive s'engagea sur cet incident.

Nous n'avons point les mêmes raisons que S. A. R. pour passer outre, nous allons donc entrer, avec la permission de nos lecteurs, dans cette ville, à laquelle l'obstination de quelques-uns de ses citoyens a donné, dans cette circonstance, une certaine célébrité.

Kingston, autrefois appelé Catarakoui, par les sauvages, est un des points militaires les plus importants du pays. Un fort y fut bâti, par le Comte de Frontenac, en 1673, et l'on en voit encore les restes. Ce fort fut pris, en 1756, par le Colonel Bradstreet. La construction de la ville elle-même ne remonte guères au-delà de 1783. Pendant la guerre de 1812, Kingston, comme station navale, acquit une grande importance. On y a établi, sur une pointe qui s'avance dans le lac et sur l'île aux Serpents, des fortifications assez imposantes. Deux tours gardent l'entrée du port, qui est large et sûr.

Au point de vue commercial, Kingston est aussi très avantageusement située ; elle est sur la route du Grand-Tronc, et elle est aussi le point de départ du canal du Rideau. Cependant sa population, qui s'élève actuellement un peu au-delà de 16,000 âmes, n'a guères augmenté depuis le recensement de 1851.

Le premier aspect de Kingston, lorsqu'on y arrive par le lac en venant de Toronto ou des Etats-Unis, a quelque chose qui plaît singulièrement aux voyageurs du Bas-Canada ; les fortifications de l'île peuvent rappeler aux citoyens de Montréal l'île Ste. Hélène, tandis que les tours et les casernes de la terre ferme sont que ceux de Québec se sentent un peu rapprochés de leur nid d'aigle. Les blanches murailles des forts, les couvertures de serbian de la ville, tranchant sur la verdure de la terre et sur l'eau verte du lac, les maisons de pierre et les édifices assez imposants qui s'élèvent en amphithéâtre, quoique sur une pente très douce, forment un agréable contraste avec les villes de briques et à toits plats, monotones et rectilignes qu'on vient de laisser.

L'Hôtel de Ville et le marché ne forment, comme à Montréal et dans les principales villes d'Amérique, qu'un même édifice. C'est une des constructions les plus grandes et les plus élégantes de ce continent ; elle a même semblé hors de proportion avec les ressources et l'importance de la cité. Le palais de justice,

d'ordre grec, et nouvellement construit, la cathédrale catholique et plusieurs autres édifices, méritent l'attention de l'étranger.

Kingston est le siège d'un évêché catholique. Le premier évêque fut Mgr. Gauhin, né dans le Bas-Canada ; le second Mgr. Pihelin, sulpicien chargé pendant bien des années de la direction des Irlandais catholiques de Montréal, et l'évêque actuel est Mgr. Horan, né à Québec, pendant longtemps agrégé au séminaire de cette ville, et premier Principal de l'École Normale Laval. Les catholiques, qui forment environ le tiers de la population, ont un collège classique, un pensionnat de filles, dirigé par les Sœurs de la Congrégation, un Hôtel-Dieu, fondé par celui de Montréal, et plusieurs grandes écoles sous la conduite des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Les presbytériens y ont une Université, très florissante, connue sous le nom de *Queen's College*, et l'on y trouve, comme partout, de nombreuses écoles sous le contrôle du département de l'Instruction publique.

Kingston a plusieurs banques, de grands chantiers pour la construction des vaisseaux, des fonderies, des usines, une fabrique de locomotives et des distilleries importantes. La distillerie de whiskey de M. Morton consomme annuellement 200,000 minots de grains.

Le pénitencier provincial, vaste et sombre édifice entouré de murs élevés, attriste le voisinage de cette ville par sa sinistre présence. Le 31 décembre 1859, il contenait 801 détenus, qui se distribuaient comme suit : 626 appartenaient au Haut-Canada et 175 au Bas-Canada ; 527 étaient protestants, 259 catholiques, 2 juifs, et 13 ont déclaré n'avoir aucune croyance religieuse ; enfin, 710 appartenaient à la race blanche, 66 à la race noire, 20 étaient malades, et 5 sauvages.

Kingston a été, de 1811 à 1844, le siège du gouvernement. Lord Sydenham, qui avait fait choix de cette ville pour capitale, y est mort et y a été inhumé ; son successeur, Sir Charles Bagot, a eu le même sort ; mais ses restes ont été rapportés en Angleterre.

Belleville est située sur la rivière Moira, au fond de la baie de Quinté, profonde et singulière échancre de la rive nord du lac Ontario ; elle est à 220 milles de Montréal et à 113 de Toronto. Sa population est actuellement d'environ 6,000 âmes.

Cette petite ville avait fait de très grands préparatifs ; les dames surtout avaient pris une part très active dans l'ornementation de ses rues et de ses places publiques ; malheureusement, là comme à Kingston, les loges orangistes, influencées assurément par celles de cette dernière ville, firent absolument la même conduite, et le steamer qui portait le Prince dut continuer sa route.

Comme pour la récompenser de ces deux mécomptes, une brillante ovation attendait S. A. R. à Cobourg. La ville entière était illuminée lorsque le *Kingston* se présenta au quai, vers neuf heures du soir ; des fusées annoncèrent au loin son arrivée, et un milieu de décharges d'artillerie, des acclamations de la foule, le carrosse dans lequel monta S. A. R. fut traîné par les membres d'une société patriotique, les *Native Canadians*, lesquels portaient, pour insigne, une feuille d'érable en argent à la boutonnière.

Conduit à l'Hôtel de Ville, le Prince y reçut les adresses des autorités, et dansa avec Mlle. Beattie, fille du maire, au bal qui se prolongea bien tard dans la nuit.

Nulle ville du Canada, dit-on, ne contient une population plus anglaise que celle de Cobourg ; partout ailleurs, on le sait, parmi les émigrés des Isles Britanniques, les enfants de l'Ecosse et ceux de l'Irlande sont de beaucoup les plus nombreux ; ici dominent les fils de la blonde Albion. Il leur convenait assurément mieux qu'à tous autres de rendre aux choses leur premier aspect et de faire disparaître les quelques obstacles qui venaient de se rencontrer, d'une manière si pénible, sur la voie triomphale parcourue par le fils de leur souverain. Rien ne fait apprécier les bonnes choses de ce monde comme un léger contretemps auquel on vient d'échapper ; aussi assure-t-on que le bal de Cobourg fut le plus gai et le plus charmant de tout le voyage.

Cet endroit a environ la même population que Belleville ; les méthodistes y ont une grande institution, connue sous le nom de *Victoria College*.

Le Prince reçut quelques instants l'hospitalité de l'honorable Sydney Smith, Maître Général des Postes, à sa résidence, et une fois remis des fatigues de la nuit, il reprit, par le chemin de fer, la route de l'ouest. Chemin faisant, on voulut lui faire voir le lac à la folle avoine (*Rice Lake*), dont le paysage est du petit nombre de ceux qui, dans cette partie du pays, ont quelque chose de remarquable. Il y fut reçu par la tribu des *Alisnags*, dont le chef, âgé de plus de cent ans, le harangua et lui fit une foule de présents curieux et emblématiques.

Après avoir eu, à Peterborough et à Port Hope, une réception

aussi bruyante qu'enthousiaste, le cortège royal reprit à ce dernier poste le *Kingston*, lequel aborda au quai de Toronto le dix septembre, vers sept heures du soir.

Les nouvelles de ce qui s'était passé à Kingston et à Belleville étaient alors répandues dans toute la province; aussi attendait-on partout, avec la plus vive anxiété, le résultat des pourparlers qui avaient eu lieu entre les autorités municipales et les juges orangistes de l'ancienne capitale du Haut-Canada. Toronto est, pour toute cette partie de l'Ouest que l'on appelle la péninsule, le centre de la vie politique, elle contient les hommes et les partis les plus extrêmes, et son journalisme a pour écho une centaine de petites feuilles, publiées dans les autres villes et villages.

De plus, c'est encore là que siège la grande loge et que se trouve le grand-maître, M. Hylliard Cameron, et l'on assurait que c'était sur l'avis de ce dernier que les loges de Kingston avaient réglé leur conduite; évidemment celle que tiendraient les orangistes, dans leur quartier général, devait décider finalement de la nature des rapports que le Prince aurait avec la population du Haut-Canada.

Ce fut donc avec bonheur que l'on apprit la brillante réception du dix septembre, jour qui, nous en sommes certain, restera longtemps dans la mémoire des citoyens de cette ville. Un vaste amphithéâtre avait été élevé sur l'esplanade près du quai. De chaque côté du dais sous lequel le Prince devait recevoir les adresses des autorités, s'avancèrent, en demi-cercle, des poteaux chargés de trophées et d'écussons, et surmontés de bannières et d'ornements. Une foule de quinze à vingt mille âmes couvrait l'amphithéâtre et y faisant onduler les innombrables drapeaux des associations, qui vinrent ensuite défiler, au bruit du canon et au son de la musique militaire, devant S. A. R. Comme l'adresse du maire de Toronto empruntée aux circonstances une importance toute particulière, nous la donnons tout au long, ainsi que la réponse du Prince :

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,

Nous, le Maire, les Echevins et les Conseillers, au nom des citoyens de Toronto, souhaitons respectueusement à Votre Altesse Royale la bienvenue la plus cordiale à votre arrivée dans la capitale du Haut-Canada, en même temps que nous nous efforçons de lui exprimer notre reconnaissance, appréciant pleinement l'honneur que Votre Altesse Royale nous fait en ce moment.

Les annales de notre jeune cité n'offrent guères autre chose que l'histoire d'un progrès continu dans une tranquillité à peine interrompue, et ces troubles passagers eux-mêmes ne méritent aujourd'hui d'être mentionnés qu'en tant qu'ils ont donné à cette ville l'occasion de prouver que, même à son berceau, son attachement à la constitution britannique avait pu soutenir l'épreuve du fer et du feu, et que parce qu'ils font voir l'heureuse influence des relations sociales et mercantiles, qui ont fait des combattants de nos vieilles luttes, les bons voisins et les bons amis d'aujourd'hui.

Les générations qui ont vu la lutte du pionnier, bâtie de troncs d'arbres, remplacer la cabane d'écorces du peau-rouge, ne sont pas encore toutes disparues, et cependant V. A. R., nous l'espérons, peut déjà contempler avec plaisir dans le coup d'œil qu'offrent nos rues, nos chemins de fer, nos demeures et nos établissements publics, les heureux résultats de l'esprit de travail et d'entreprise, nourri par les libertés constitutionnelles dont nous jouissons. Nous nous permettons aussi de croire que V. A. R. trouvera dans les institutions établies parmi nous pour le soulagement de l'indigence, pour l'instruction publique, pour l'administration de la justice et pour le culte divin, l'œuvre du génie national, qui, avec l'aide de la Providence, a fait à notre mère-patrie la glorieuse position qu'elle occupe aujourd'hui parmi les nations de la terre.

Nous désirons encore réitérer à V. A. R. nos sincères remerciements pour l'honneur qu'elle nous a fait, et nous saisissons avec empressement cette occasion de renouveler l'expression de notre fidélité et de notre dévouement à notre souverain, sous la bienveillante protection de laquelle nous jouissons des inestimables bienfaits de la liberté civile et religieuse; nous ne doutons pas non plus que nos droits d'hommes libres et nos intérêts, comme sujets britanniques, ne continuent à être protégés par l'héritier présomptif de Sa Majesté, que nous sommes heureux de saluer aujourd'hui comme notre futur souverain.

Le Prince a répondu :

Messieurs, — Je reçois cette adresse avec la plus vive satisfaction; et je vous prie de faire parvenir à vos concitoyens que vous représentez dans ce moment, l'expression de la reconnaissance que mérite la réception plus que cordiale que vous venez de me faire.

Vous croirez facilement que j'ai accepté de grand cœur la mission que Sa Majesté m'a donnée, en me chargeant de visiter pour elle ses domaines de l'Amérique du Nord; et maintenant que je suis arrivé à cette étape éloignée de mon voyage, je puis dire, avec vérité, que l'idée que je m'étais faite du plaisir et de l'instruction que j'en retirerais a été

plus que réalisée. Je ne regrette qu'une chose, c'est que Sa Majesté n'ait pas pu elle-même recueillir les témoignages d'affection et de fidélité que l'on a si généreusement offerts à son représentant, sentiments tempérés en même temps que fortifiés par l'intelligence et l'indépendance de caractère des Canadiens (1).

Vous avez parlé des progrès étonnants qui se sont accomplis en cet endroit même, dans le cours d'une génération. J'ai déjà été frappé, dans ce voyage si rapide, de l'avenir de grandeur et de prospérité que promettent à ce pays, une énergie et une industrie dont les résultats sont déjà de toute part si évidents; et j'ai ressenti le légitime orgueil que tout Anglais doit éprouver, en voyant les mâles vertus de ses compatriotes, leur esprit d'entreprise hardi et ne doutant de rien, leurs projets si bien conçus et si courageusement exécutés, permettre à ce jeune pays de dévancer déjà, par ses progrès, plusieurs des vieilles nations du monde.

La cérémonie se termina par le chant du *God Save the Queen* et d'une cantate de circonstance, par un chœur formé de plus de cinq mille enfants des écoles; après quoi une immense procession, aux insignes et aux bannières sans nombre, escorta le Prince à l'ancien Hôtel du Gouvernement, qui avait été préparé et meublé pour S. A. R.

Une circonstance imprévue vint jeter un nuage sur la joie qu'éprouvait, à bon droit, les citoyens de Toronto. Les orangistes avaient élevé un arc de triomphe dans King Street, et quoi qu'il ne fut point décoré des emblèmes ordinaires de leur ordre, on y voyait un portrait du Roi Guillaume d'Orange, dans l'attitude que l'on a coutume de donner au vainqueur de la Boyne. En l'apercevant, le Duc de Newcastle se sentit compromis et pensa que le Maire l'avait trompé en lui assurant qu'il n'y aurait aucune manifestation orangiste. Il écrivit donc à M. Wilson que ni lui, ni les membres du conseil municipal, ne seraient présentés au Prince à sa réception du lendemain, et qu'ils devaient considérer tous rapports entre eux et S. A. R. comme étant suspendus, jusqu'à ce qu'ils eussent donné des explications suffisantes de leur conduite. Ces explications furent données subséquemment; mais tant qu'il fut dans la ville, le Prince évita de passer sous le malheureux arc de triomphe. Le dimanche, le Duc de Newcastle voulut s'assurer de ses propres yeux de l'état des choses, et ayant été reconnu par la foule peu sympathique qui entourait le monument improvisé, il fut hué à plusieurs reprises; mais sut imposer le respect par son sang froid et sa contenance digne et impassible.

Le Duc de Newcastle est, en effet, remarquable par la fermeté et l'indépendance de son caractère, et ce sont surtout ces qualités qui l'ont porté, jeune encore, dans les plus hautes régions du pouvoir.

(A continuer.)

Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.

Paris, novembre et décembre 1860.

DE MAISTRE: Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre, recueillie et publiée par Albert LeBlanc, 2 vols. in-8o; 606 p. Michel Lévy, 15 fr.

SAINT-EUVE: Châteaubriand et son groupe littéraire sous l'empire 2 vols. in-8o. Garnier, 15 fr.

GERGEAU: Châteaubriand sa vie publique et intime, par l'abbé Clergeau, ancien aumônier de M. de Châteaubriand, suivie d'une réplique à M. de Ste. Beuve in-8o; 191 p. Dufour, 2 fr. 75c.

GIRARDIN: Cours de littérature dramatique, par M. St. Marc Girardin, nouvelle édition, 4 vols. in-18o. Charpentier.

PERRENS: Etudes critiques et littéraires sur les œuvres d'Horace.

HALEY: La Grèce tragique, chefs d'œuvres d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, traduits en vers avec commentaires, etc. Hachette.

O'REILLY: Histoire complète de Bordeaux, par l'abbé Patrice John O'Reilly, chanoine honoraire, tome 3, 691 p. in-8o. Didier.

DELORE: Les hommes d'Homère, essai sur les mœurs de la Grèce aux temps héroïques, 488 p. in-8o. Didier, 7 fr.

TACQUEVILLE: Œuvres et correspondance inédites publiées avec une préface, par M. Gustave de Beaumont, 2 vols. in-8o. Lévy, 16 fr.

GOBINEAU: Voyage à Terre-neuve, par le comte A. de Gobineau, premier secrétaire d'ambassade, gr. in-16o; 430 p. Poulet-Malassis, 3 fr. 50 c.

TAINE: La Fontaine et ses fables, in-18o; 357 p. Hachette, 3 fr. 50 c.

(1) A loyalty tempered and yet strengthened by the intelligent independence of the Canadian character.

OLIPHANT : La Chine et le Japon, missions du comte d'Elgin, racontées par M. Lawrence Oliphant, traduction nouvelle avec une préface, par M. Guizot, 2 vols. in-8o. Michel Lévy, 12 fr.

REVUE NATIONALE ET ÉTRANGÈRE publiée par Charpentier in-8o; 168 p., paraît le 10 et le 25 de chaque mois. Première livraison 10 novembre, abonnement à l'étranger, 30 fr. le port en sus.

JANIN : Les Œuvres d'Horace, traduction nouvelle, par Jules Janin, in-12o; 380 p. Hachette, 3 fr. 50 c.

DESROBES-VALMORE : Poésies, nouvelle édition in-18o; 324 p. Charpentier.

DESROBES-VALMORE : Poésies posthumes un volume in-8o.

Liège, janvier 1861.

LE ROY : L'Ami des enfants ou livre de lecture spécialement destiné aux écoles primaires supérieures, aux écoles moyennes et aux classes professionnelles des Athénées et des collèges, par Alphonse Le Roy, professeur à l'Université et à l'école normale de Liège, édition nouvelle, soigneusement revue, corrigée et augmentée d'un nouveau chapitre sur les droits et les devoirs du citoyen belge; 461 p. in-12o. Dessain.

M. Le Roy est un infatigable travailleur, et cet ouvrage parmi tant d'autres lui assure des titres solides à la reconnaissance de ses concitoyens. Peu de livres de lecture contiennent autant de choses utiles dans un aussi petit espace; et l'ordre des matières si variées dont se compose ce nouvel *Ami des Enfants*, est aussi ingénieusement trouvé que logiquement appliqué.

Montréal, janvier 1861.

EMARD : Tablettes historiques, seconde édition, in-12o. Cérut et Bourguignon.

NECROLOGIE des Religieuses Hospitalières de St. Joseph, 12 p. in-8o. Pinguet et Cie.

Nous devons relever, dans cette notice, une erreur typographique importante, qui nous est signalée par un ami bien versé dans l'histoire du pays. Au No. 31, au lieu de Sr. Marie Marie, lisez Sœur Marie Morin. "C'est, dit M. P. L...", (dans une note qui nous arrive trop tard pour la publier en entier.) l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Montréal, de même que l'Hôtel Dieu de Québec et les Ursulines devaient avoir ses historiens, dans les célèbres Mères Juchereau et de l'Incarnation. Dès l'âge de onze ans, Marie Morin, née à Québec, ayant entendu dire qu'il allait s'établir, à Montréal, une communauté chargée spécialement du soin des pauvres malades, se présenta à Mgr. de Laral, qui, voyant sa résolution inébranlable, l'en voya lui-même, à ses frais, aux hospitalières de cette ville. Cette vocation devait alors paraître d'autant plus surprenante qu'il existait déjà depuis plusieurs années, à Québec, des communautés religieuses.

La Sœur Marie Morin prononça ses vœux à l'âge de 13 ans, et mourut le 8 avril 1730. Elle passa dans l'Hôtel-Dieu 72 années de sa vie, notant et écrivant, jour par jour, tout ce qui arrivait d'intéressant, non seulement pour sa communauté et pour la ville, mais aussi pour tout le pays. Ces annales n'ont jamais été publiées en entier; mais dans la vie de Mlle. Manse, fondatrice de l'Hôtel-Dieu, M. Faillon a pris soin de nous les faire connaître par les nombreux extraits dont il a enrichi son ouvrage. Elles se recommandent par la juste appréciation des événements, l'à-propos de ses remarques, une simplicité de style et une naïveté d'expression charmantes.

On trouve une autre sœur du même nom au No. 57. Celle-là ne passa que cinq ans dans la communauté."

Ogleburgh, janvier et février 1861.

L'UNION: Il y a longtemps que nous aurions dû saluer l'apparition de cette nouvelle feuille, mais nous ne regrettons point le retard que nous avons mis à nous acquitter de ce devoir, car il nous permet de signaler ses progrès rapides au point de vue littéraire. Consacrer chez les populations canadiennes des États-Unis le culte de la patrie, perpétuer sur la terre étrangère la belle langue de nos ancêtres, relever chez ceux qui pourraient l'avoir laissé fléchir, le sentiment de la dignité nationale, telle est la noble tâche que les rédacteurs de cette feuille se sont imposée et dont ils s'acquittent avec courage et avec talent.

Tout en cherchant à lier ensemble les diverses populations franco-canadiennes éparées sur le sol de la grande république, l'Union montre le patriotisme et le désintéressement de ses propriétaires en décourageant par tous les moyens possibles l'émigration, qui depuis plusieurs années nous a fait tant de mal. Nous extrayons le passage suivant d'une correspondance datée de Détroit et publiée dans le dernier numéro de cette feuille et nous la livrons aux méditations de nos lecteurs.

"En conclusion, M. l'éditeur, permettez que je vous témoigne ma reconnaissance pour l'intérêt que vous prenez en faveur de cette classe de jeunes Canadiens qui ont contracté cette fièvre d'émigration, et qui du moment qu'ils laissent le clocher de leur église pour venir sous le drapeau étoilé, s'imaginent y trouver sans peine et sans travail le bien-être et la fortune. Oh! combien de fois pendant mon séjour de vingt-deux ans dans les États-Unis, n'ai-je point été témoin de leur infortune et de leur misère! combien de fois ne les ai-je point vu verser

des larmes amères sur la patrie absente et regretter avec amertume et une douleur profonde le foyer paternel. Combien de fois n'ai-je point vu la main de l'aumône ou de la libéralité de leurs compatriotes venir à leur secours pour leur prouver les moyens de retourner au sein de leurs familles. Persuadez-les, Monsieur, de toute la force de votre habileté et de votre éloquence reconnue de rester au milieu de leurs compatriotes. Le Canada ne peut se passer d'eux, il a besoin de leur énergie, de leurs talents et de leurs bras."

Petite Revue Mensuelle.

De mémoire d'homme le Canada n'a jamais éprouvé un hiver plus rigoureux. Froid, neige et tempête s'accablent et se succèdent avec une effrayante persévérance. A plusieurs reprises les chemins de fer ont été bloqués, les malles retenues pendant plusieurs jours; et le télégraphe électrique est devenu le seul mode de communication. Heureuse invention qui donne à la pensée un chemin dans les régions aériennes, alors que toutes les autres voies sont impossibles!

Les États-Unis et le Haut-Canada n'ont pas été mieux traités; l'on est et le sud ont eu leur bonne part de frimas et de rafales. New-York qui d'habitude, n'a l'hiver qu'en miniature, a pu jouir tout à l'aise d'une température canadienne. La même chose a eu lieu par toute l'Europe. A Paris on a eu des traîneaux pendant plusieurs jours, on a glissé et patiné et l'empereur lui-même a pris part à ce divertissement tout de luxe pour les parisiens.

Voici du reste comment un jeune français, M. Sempé, qui se trouve en Canada, décrit le véritable hiver dans une épître publiée dans l'Ordre.

— Là-bas, lorsqu'à côté d'une belle amazone,
Pour qui de madrigaux ton cœur se met en frais,
Sous le pavillon d'or du beau ciel béarnais,
Tu longes au galop la route de Bayonne,
Ici, les éléments sur moi criant haro
Pour me martyriser paraissent tous s'entendre;
L'autre jour, en tremblant, je me suis vu descendre
De trente-cinq degrés au dessous de zéro
Je suis sans hyperbole en pleine Sibérie.
La neige qu'en gros tas chacun voit s'élever,
Depuis que dans nos murs, pour la faire enlever,
(Toujours, ça va sans dire, aux frais de la patrie),
Le Conseil entretient des magistrats *ad hoc*.
La neige à mon portail s'agglomère en montagne
Où brillent le torrent, la cascade et le roc;
Il n'y manquerait plus que l'ours et sa compagne
Pour en faire en tout point un vrai petit *Mont-Blanc*.
Si je veux du grand air affronter la froidure,
Dans un linceul glacé donné par la nature
Je risque chaque fois d'être enterré vivant;
Ce serait, j'en conviens, tragique et pittoresque,
Mais mieux vaut dans son lit expirer en bourgeois
Si contre le fleau n'interviennent les lois,
Moi, mon œil verra sous peu le moment romanesque,
Où dans tout ce chaos, de mon ancien logis
Ne trouvant plus la porte, il me faudra peut-être
Chez moi comme un voleur rentrer par la fenêtre.

Le même journal contenait aussi dernièrement une vigoureuse boutade adressée à Garibaldi dans laquelle parmi des vers un peu risqués on en trouve comme ceux-ci:

Cependant, mon Joseph, ton œuvre est incomplète,
Avant de l'en aller que n'as-tu pris Gaète?
Victor l'en aurait gré: ce héros d'aujourd'hui
Accepte sans façon tout ce qu'on prend pour lui;
Ce n'est pas trop malin; mais si le galant homme,
Prend Vénise tout seul j'irai le dire à Rome!

On avait assuré que le héros avait laissé Caprera; les uns le disaient passé en Dalmatie, les autres en Hongrie; mais il n'en est rien. L'Europe pourra respirer jusqu'au printemps.

Le roi de Naples se défend avec un héroïsme et une persévérance que le départ de la flotte française n'a aucunement abattus. Les vaisseaux Napolitains qui ont commencé le bombardement par mer ont même été forcés de suspendre leurs opérations pour réparer les graves avaries que leur avaient faites les batteries de la ville. La Reine parcourt elle-même fréquemment les remparts, se mêle aux travaux des assiégés et a su créer dans la garnison un véritable enthousiasme. Les sympathies des princesses des diverses cours de l'Europe lui ont été acquises par son héroïsme et il a été question parait-il de lui en offrir un témoignage collectif.

Le discours de la Reine d'Angleterre à l'ouverture du parlement et celui de l'Empereur à l'ouverture des chambres françaises, prononcés presque simultanément ont laissé l'Europe un peu moins rassurée qu'elle ne l'était sur les dangers qui la menacent. L'empereur a gardé sur les relations extérieures de la France un silence très significatif. Les protestations officielles qui ont été faites dans un autre sens par les ministres en Angleterre, sont de leur côté accompagnées de réticences et de phrases conditionnelles, qui font voir que l'entente cordiale n'est pas pour

le moment dans une de ses phases les plus heureuses. Le discours de la Reine contient à l'égard de l'Amérique, un passage de sympathie ou plutôt de condoléance très convenable, en même temps que des remerciements pour la réception faite à son fils aîné. De semblables remerciements sous une forme ou ne peut plus gracieuse, sont adressés au Canada et aux autres colonies de l'Amérique du Nord, le Canada ayant seul cependant l'honneur d'être nommé.

L'Empereur a fait passer devant le corps législatif, toute la correspondance diplomatique au sujet des affaires d'Orient et de celle d'Italie et cette démarche a paru satisfaire l'opinion. On y a vu le dessein de donner suite aux projets de réformes libérales que l'on avait annoncés, et l'on attend avec quelque impatience les résultats des débats du Sénat et du Corps Législatif sous le nouveau régime de liberté et de publicité. Chose bizarre cependant l'opposition que l'Empereur rencontrera dans ses deux corps sera plutôt conservatrice que libérale et l'on aura peut-être le spectacle d'assemblées qui, au lieu d'impéter sur les droits du pouvoir exécutif s'alarmeront des libertés qu'on leur recorde!

L'opposition libérale n'est résignée dans la littérature; c'est-à-dire qu'elle est revenue demander l'hospitalité aux lieux qui l'ont vue naître. La réception du Père Lacordaire à l'Académie française, dont on trouvera les détails dans notre *bulletin des lettres* en est une preuve. Comme M. Guizot, comme M. Villemain, M. de Lamartine a aussi lui rapporté dans la littérature ses préoccupations de la politique dans laquelle l'illustre poète a joué un si grand rôle. Le dernier entretien de son *Cours familier de littérature* est une leçon d'histoire et de politique contemporaines pour ne pas dire une brochure sur les affaires d'Italie et d'Orient. On y trouve d'abord une brillante apologie, dévinez de qui et de quoi? nous pourrions vous le donner en cent, et vous le donner en mille; mais il vaut mieux vous le dire de suite: de M. de Talleyrand et de sa diplomatie! Puis vient une thèse en faveur de l'alliance autrichienne; et pour préparer la réputation de l'alliance anglaise, ce magnifique portrait de la nation britannique:

« La nature, qui prédestinait l'Angleterre à cette importance, lui avait donné un caractère qui a ses défauts sans doute, mais qui a la prédestination des grandeurs. Ils portent en eux, ces Bretons, les conditions du gouvernement d'eux-mêmes et des autres: ils sont réfléchis, ils sont audacieux et ils sont persévérants. Leur génie est naturellement hiérarchique. Ils ont un orgueil individuel quelquefois humiliant pour ce qui n'est pas eux; mais cet orgueil ou ce sentiment égoïste de leur supériorité leur donne un orgueil collectif et national qui fait une partie de leur force comme peuple. Je n'estime quand je me compare, c'est le mot des Anglais.

Ils ont le sentiment de la liberté, par suite de cet orgueil; mais ils ont le sentiment de l'aristocratie, par raison. Ils veulent que leur civilisation dure comme un monument: ils savent que rien ne dure dans les mobiles démocratiques, gouvernements des passions et des caprices du peuple; la hiérarchie est en tout la forme de l'ordre et la condition de la durée. Ils sont glorieux de ce qui est au-dessus d'eux comme au-dessous; et ils respectent leur aristocratie, et ils respectent leurs classes subalternes.

Une monarchie, pour persévérer seulement leur majesté nationale; une aristocratie, pour perpétuer leur civilisation; un peuple libre, pour justifier leur orgueil civique: voilà leur trinité nationale. Liberté à la base, aristocratie au milieu, monarchie au sommet, ordre partout; mais ordre raisonné plutôt qu'imposé. Quelle république, quelle noblesse, quelle royauté dans un même peuple! Celui qui ne l'admire pas n'est pas digne de parler des sociétés civiles.

De ces trois vertus gouvernementales dans la race anglo-saxonne est résulté le phénomène que nous voyons: une richesse incomparable chez eux, une légitime influence sur les continents, une monarchie véritablement universelle sur les mers ou sur toutes les contrées desservies par les Océans.»

Mais ce grand peuple, se demande-t-il, peut-il être l'allié de la France? L'égalité de grandeur, quoique de grandeur diverse, s'y oppose. Il faudrait pour cela que l'Angleterre renoncât à la terre ou que la France renoncât à la mer. Il termine par se prononcer pour la fédération et contre l'unité italienne. « Les Etats-Unis italiens dit-il, voilà le mot de la situation, voilà la politique de la France, voilà la gloire et la liberté de l'Italie. Le reste est une intrigue anglaise; ceci est un principe italien.»

Les *Etats-Unis Italiens* nous font penser aux *Etats-Unis* d'Amérique, comme les appelle spirituellement M. Gaillardet. Nos étrangers voisins sont en train de faire le plus tranquillement et le plus sagement du monde, ce que le reste du genre humain paraît croire une grande folie. Tandis que le président Lincoln prend paisiblement possession de la maison blanche, le président Davis inaugure aussi paisiblement à Montgomery le gouvernement et la constitution provisoires de la confédération du Sud. Les choses vont-elles continuer sur ce ton? Est-ce une comédie que l'on joue de part et d'autre? Ou bien, si l'on est sérieux, y a-t-on réellement se séparer sans plus de bruit, et sans coup férir? A un certain point de vue un tel dévouement ferait honneur à l'humanité; mais il n'est guères croyable que les amis de la paix puissent enrégimenter un aussi grand triomphe que la scission à l'annihilation de cette grande république. Les mots d'*union fédérale* et de *scission* nous ramènent tout naturellement à nos propres affaires. Une alternative de cette nature sera probablement discutée dans la prochaine session du parlement, la question de la représentation basée sur la population arrivant à sa maturité

par suite du recensement décennal qui se poursuit en ce moment. De retour d'Angleterre où il a reçu l'hospitalité de Windsor et à ce plusieurs entrevues avec les ministres, Sir Edmund Head a immédiatement convoqué les chambres pour le 16 du mois prochain.

Déjà les journaux ont commencé à publier les résultats partiels du recensement dans les deux sections de la province. Tandis que quelques villes et quelques comtés sont restés presque stationnaires, d'autres ont eu une augmentation de population pour bien dire prodigieuse. En chiffres ronds la population des principales villes du Canada se trait comme suit: Montréal 91,000, Québec 52,000, Toronto 44,000, Hamilton 18,000, Ottawa 14,000, Kingston 13,000, London 11,000 et Trois-Rivières 7,000. Dans les chiffres de Québec et de Montréal ne sont point compris les banlieues, qui par l'extension des faubourgs font réellement partie des cités. A ce compte Montréal aurait 101,000 habitants et Québec 62,000.

L'accroissement de ces deux villes depuis le dernier recensement est énorme: Montréal n'avait en 1851 que 57,000 habitants et Québec 42,000.

Montréal se trouve aujourd'hui la plus grande ville de l'Amérique Britannique, ayant presque le double de la population de celle qui la suit de plus près, et la dixième ville de l'Amérique du Nord.

Le commerce, qui fait ces grands changements, change aussi la face des choses et substitue partout, à la bonne vieille ville du temps passé, une ville nouvelle. Celui qui monte encore aujourd'hui sur les tours de Notre-Dame peut contempler un coup d'œil qui ne se verra peut-être point longtemps. Au milieu des grands pâtés de maisons du centre même de la ville, s'étendent de vieux édifices, aux formes antiques et austères, entourés de verdure, sortes d'oasis enclavés dans la cité prodigieuse et assaillie. C'est la Congrégation de Notre-Dame, c'est le Séminaire de St. Sulpice, c'est le Couvent des Sœurs-Grises, et c'était l'Hôtel-Dieu; cloîtres vénérables, qui, ainsi que tous les gens bons et humbles, se cachaient pour faire le bien, et dont, en passant devant les orgueilleuses boutiques, qui les masquent, on ne soupçonne pas même l'existence.

Mais bien, le progrès moderne et la force des choses ont décrété leur démolition, qui n'est guère qu'une question de temps; et déjà l'un d'entre eux, l'Hôtel-Dieu, subit l'arrêt qui le concerne. Disons de suite que ce vieux monument ne disparaît que pour être remplacé, avec profit, par une plus belle et plus vaste construction, élevée à une certaine distance de la ville. Le nouvel Hôtel-Dieu, édifice imposant érigé près de la montagne en arrière de la rue Sherbrooke sur les plans fournis par notre habile architecte, M. Bourgeau, se divise en quatre parties: l'église, la communauté, l'hôpital et l'orphelinat; l'église est au centre la communauté et l'hôpital forment des ailes latérales couvrant une longueur d'environ 500 pieds, et l'orphelinat, en arrière de l'église, s'étend à une longueur de plus de 120 pieds. Chacune de ces trois ailes a en outre des corps avancés sur ses deux faces; c'est-à-dire qu'il y a six petites ailes attenantes à l'extrémité des grandes. L'église reçoit toute sa lumière d'un dôme de 140 pieds de hauteur sur plus de 100 pieds de circonférence. L'autel est placé au centre et ressemble en cela à celui de St. Pierre de Rome. Ce dôme est en pierre et s'élève directement du sol.

Le dernier jour du mois de janvier voyait une lugubre et touchante cérémonie; 23 cercueils, contenant les restes de 181 religieuses, laissaient la vieille chapelle de la rue St. Paul, destinée à tomber sous le marteau des démolisseurs, et qui portait en même temps pour elle-même et pour ses hôtes séculaires qu'elle congédiait, les insignes du deuil. L'évêque de Montréal, son clergé et une foule immense de citoyens, emmenant avec elles les restes de leurs devancières. On a publié la nécrologie de ces bonnes servantes de Dieu; elle offre des exemples frappants de longévité. Sur 192 religieuses (plusieurs avaient été inhumées ailleurs), 50 ont vécu de 60 à 80 ans, 40 ont atteint 80, dont 3 ont vécu jusqu'à 90, 92 et 96 ans.

A peu de jours de distance, un autre convoi funèbre traversait les rues de Montréal suivi d'une foule qui, par elle-même, était une magnifique oraison funèbre pour l'illustre défunt. Un grand citoyen, un homme d'érudition, de talents et de vertu, chargé d'années et de bonnes œuvres, l'hon. Denis Benjamin Viger, a laissé ce monde dans sa 87e année.

Il ne s'agirait point à cette rapide revue d'entreprendre de raconter cette grande existence; elle devra prendre place, plus tard, parmi les biographies, auxquelles un autre espace est réservé dans les colonnes de ce journal.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Des affaires d'école à régler ayant appelé M. le Surintendant de l'Instruction Publique dans quelques paroisses de la rive nord en même temps que sa présence était requise à Québec, il en a profité pour visiter plusieurs maisons d'éducation et écoles communes le long de la route. Il a trouvé partout beaucoup de zèle et de bonne volonté, des écoles bien tenues et bien fréquentées, mais malheureusement en plusieurs en-

droits, des maisons trop petites et mal fournies du matériel nécessaire. Les institutions et écoles qui ont été visitées par le Surintendant sont : l'Académie des Dames de la Congrégation de Berthier, l'Académie des garçons de la même paroisse ; l'école élémentaire dirigée par M. et M^{lle}. Pinard, à St. Barthélemy ; l'école élémentaire dirigée par M. et M^{lle}. McArthur, à Maskinongé ; l'école-modèle de la Rivière du Loup, conduite par M. Tétreau ; l'école élémentaire dirigée par M^{lle}. Rivard, à Yamachiche ; l'école-modèle de la Pointe du Lac dirigée par M^{lle}. Côté, élève de l'école normale Laval ; le Collège des Trois-Rivières ; l'Académie des Sœurs de la Congrégation à Ste. Anne de la Pérade, l'école-modèle de la même paroisse dirigée par M. Saint-Cyr, et l'école-modèle de Deschambault, dirigée par M. Belleau. A Québec il a visité les deux départements des écoles normales, où il a trouvé les mêmes résultats satisfaisants déjà signalés dans ses rapports, ainsi que les écoles tenues par les Sœurs du Bon Pasteur, faubourg St. Louis. Les résultats obtenus par l'enseignement dans cette dernière institution étonnent même ceux qui ont vu les meilleures écoles du continent. Depuis ce temps, le Surintendant a encore visité le Collège Industriel de Longueuil et le Collège de la même paroisse. Il a remarqué avec peine qu'un grand nombre d'élèves dans ces deux excellentes institutions n'étaient point assidus à les fréquenter. C'est là un mal dont MM. les Inspecteurs se plaignent beaucoup dans leurs rapports. L'autorité y peut quelque chose, sans doute en s'efforçant d'améliorer les écoles elles-mêmes ; mais lorsqu'elles sont tout ce qu'on peut désirer, le remède et la responsabilité ne sont-ils pas entièrement chez les parents ?

— Les cours publics de l'Université Laval à Québec, sont ouverts depuis quelque temps ; ce sont le cours d'Histoire du Canada de M. l'abbé Ferland, et le cours de Physique de M. l'abbé Hamel. A Montréal, les cours publics de l'école normale Jacques-Cartier viennent aussi de recommencer ; M. l'abbé Verreau continue son cours d'Histoire du Canada, dans lequel il entre dans les plus grands détails sur l'établissement de la colonie ; et M. le Professeur Dostaler a commencé son cours de chimie appliquée aux arts accompagné d'expérience. L'entrée de ces cours, qui ont lieu, le premier les vendredis, et le second les mardis, est entièrement libre.

— M. Schmoudt des Trois-Rivières, élève de troisième année à l'école normale Jacques-Cartier, et muni du diplôme d'école-modèle, vient d'être nommé professeur à l'école d'Agriculture de Ste. Anne la Pocatière, en remplacement de M. Dumais qui a donné sa démission.

— Décédé à Beaumont, le 27 janvier dernier, M. Edouard Labréque, instituteur, muni d'un diplôme pour école élémentaire de l'École Normale Laval, âgé de 21 ans. Ses confrères sont invités à prier pour lui.

BULLETIN DES SCIENCES.

— Nous voyons qu'à une récente réunion de la société royale géographique d'Angleterre, M. Devine a été choisi à l'unanimité pour être l'un des membres de ce corps distingué. Nous sommes heureux de voir que la haute réputation dont M. Devine jouit en Canada et qu'il a si justement méritée au département des Terres de la Couronne, comme le chef des explorations dans le Haut-Canada, soit parvenue jusqu'en Angleterre où l'on vient de l'apprécier d'une manière si flatteuse.

BULLETIN DES LETTRES.

— La réception à l'Académie Française du Père Lacordaire, élu depuis longtemps pour remplacer M. de Toqueville, a été l'occasion d'un de ces grands spectacles littéraires, qui rachètent et compensent aujourd'hui en France l'insignifiance de la tribune politique. La vie publique, s'est pour bien dire, réfugiée dans cet illustre corps. Les chefs des vieux partis, s'y trouvent encore debout par suite de cette heureuse coïncidence qui a réuni sur tant de têtes illustres, la gloire littéraire à la gloire politique. M. Guizot avait été choisi pour répondre au P. Lacordaire, et le contraste piquant d'un dominicain libéral, et pour ne pas dire démocrate, complimenté par un calviniste conservateur, aurait suffi par lui-même sans la haute réputation des deux académiciens, pour attirer dans l'enceinte de l'immortelle assemblée, l'élite des illustrations françaises et européennes. La présence de l'Impératrice et celle du Prince Napoléon, ajoutaient encore à l'intérêt de cette séance.

Réunis sur le terrain de leur commune hostilité au régime impérial, les deux orateurs ont en présence de ces augustes personnages, décoché à l'ordre de choses une foule de traits plus ou moins acérés et qui prouvent que si la liberté de la presse et celle de la tribune ont encore des limites assez restreintes, la liberté académique à ses condées franches.

L'Impératrice aurait, dit-on, applaudi sans restriction et le Prince Napoléon, au contraire, aurait affecté de n'accorder que peu d'attention aux deux immortels.

Au milieu des allusions politiques, dont les deux discours sont remplis, on lit avec plaisir le passage suivant, dans lequel M. Lacordaire, rend hommage aux vertus sociales de son prédécesseur :

« M. de Toqueville, comme tout vrai chrétien, aimait le peuple ; il respectait en lui la présence de l'homme, et dans l'homme la présence de Dieu. Nul ne fut plus cher à ce qui l'entourait, serviteurs, colons, ouvriers, paysans pauvres ou malheureux de tout nom. A le voir sur ses terres, nul sortit de ce cabinet laborieux où il gagnait le pain quotidien de sa gloire, on l'eût pris pour un patriarche des temps de la Bible, alors que l'idée de la première et unique famille était vivante encore,

et que les distinctions de la société n'étaient autres que celles de la nature, toutes se réduisant à la beauté de l'âge et de la paternité.

« M. de Toqueville pratiquait à la lettre, dans ses domaines, la parole de l'Évangile : — Que celui de vous qui veut être le premier soit le serviteur de tous. Il servait par l'affable et généreuse communication de lui-même à tout ce qui était au-dessous de lui, par la simplicité de ses mœurs qui n'offensait la médiocrité de personne, par le calme vrai d'un caractère qui ne manquait pas de fierté, mais qui savait descendre sans qu'il le remarquât lui-même, tant il lui était naturel d'être homme envers les hommes.

« Le peuple aime beaucoup M. de Toqueville, disait un homme du « peuple à un étranger, mais il faut convenir qu'il en est bien recon-

« naissant. »
« Cet amour, si singulièrement exprimé, eut enfin l'occasion de se produire. Lorsque 1848 inaugura le suffrage universel et direct, M. de Toqueville obtint dans son canton le suffrage unanime des électeurs, et il entra dans l'Assemblée constituante par la porte sans tache de la plus évidente et de la plus légitime popularité. Il ne la devait ni à l'excès des doctrines, ni aux efforts d'un parti puissant, ni à l'ascendant d'une grande fortune ; il la devait à ses vertus. Heureux le citoyen qui est élu ainsi au milieu des discordes civiles ! Plus heureux le peuple qui reconnaît et élit de tels citoyens sans se tromper d'une seule voix ! Mais oublierai-je un trait de cette élection ? Le jour où elle se fit, M. de Toqueville s'était rendu à pied au chef-lieu de son canton avec le curé, le maire et tous les électeurs de sa commune ; accablé de fatigue, il se tenait appuyé contre un des piliers de la halle où le scrutin était ouvert ; un paysan qu'il ne connaissait pas, s'approcha de lui avec une familiarité cordiale, et lui dit : — Cela m'étonne bien, monsieur de Toqueville, que vous soyez fatigué, car nous vous avons tous porté dans notre poile. »

Dans le passage suivant, l'illustre dominicain exagère singulièrement la liberté individuelle dont on jouit aux États-Unis, surtout en matière d'instruction publique. Cette liberté n'existe réellement sur ce continent que dans le Canada. Partout ailleurs les minorités religieuses sont contraintes à contribuer à l'entretien des écoles communes.

« L'Américain, venu d'une terre où l'aristocratie de naissance eut toujours une part considérable dans les affaires publiques, a rejeté de ses institutions la noblesse héréditaire et réserve au mérite personnel l'honneur de gouverner. Mais tout en étant passionné pour l'égalité des conditions, soit qu'il la considère au point de vue de Dieu, soit qu'il la juge au point de vue de l'homme, il n'estime pas la liberté d'un moindre prix, et si l'occasion se présentait de choisir entre l'une et l'autre, il ferait comme la mère du jugement de Salomon, il dirait à Dieu et au monde : Ne les séparez pas car leur vie n'en fait qu'une dans mon âme, et je mourrai le jour où l'une mourra. Le démocrate européen ne l'entend pas ainsi. A ses yeux, l'égalité est la grande et suprême loi, celle qui prévaut sur toutes les autres et à quoi tout doit être sacrifié. L'égalité dans la servitude lui paraît préférable à une liberté soutenue par la hiérarchie des rangs. Il aime mieux Tibère commandant à une multitude que n'a plus de droits et plus de nom, que le peuple romain gouverné par un patriciat séculaire et recevant de lui l'impulsion qui le fait libre avec le frein qui le rend fort.

« L'Américain ne laisse rien de lui-même à la merci d'un pouvoir arbitraire. Il entend qu'à commencer par son âme, tout soit libre de ce qui lui appartient et de ce qui l'entoure, famille, commune, province, association pour les lettres ou pour les sciences, pour le culte de son Dieu ou le bien-être de son corps. Le démocrate européen, idolâtre de ce qu'il appelle l'Etat, prend l'homme dès son berceau pour l'offrir en holocauste à la toute puissance publique. Il professe que l'enfant, avant d'être la chose de la famille, est la chose de la cité, et que la cité, c'est-à-dire le peuple représenté par ceux que le gouvernement désigne, a le droit de former son intelligence sur un modèle uniforme et légal. Il professe que la commune, la province et toute association, même la plus indifférente, dépendent de l'Etat et dans la mesure déterminée par lui, faisant ainsi de la servitude civile la plus absolue, le vestibule et le fondement de la liberté politique. L'Américain ne donne à l'unité de la patrie que juste ce qu'il lui faut pour être un corps ; le démocrate européen opprime tout l'homme pour lui créer sous le nom de patrie une étroite prison. »

Le passage dans lequel l'orateur catholique parle de la révolution romaine, bien qu'un des plus éloquentes de son discours, n'a point entièrement rempli l'attente des rédacteurs du *Monde*, et de fait les paroles de M. Guizot, comme on le verra plus loin ont plus de portée et d'actualité.

« Le renouvreur de la liberté de l'Italie, le prince qui, dès son avènement au trône, avait promis volontairement à son peuple des institutions généreuses, et mérita de l'Europe entière un applaudissement qui retentira jusqu'à la dernière postérité ; le Pape Pie IX avait été chassé de la capitale du christianisme, après y avoir vu son ministre égorgé sur les marches de la première assemblée législative que Rome eût eu depuis le sénat romain. Un ingratitude auerilège avait récompensé les dons du père commun des âmes, et, trahi, fugitif, il avait tourné vers Dieu ses regards du malheur et du droit, qui n'émeuvent pas toujours les hommes, mais qui ne laissent jamais insensible que pour un moment très court celui qui, en créant le monde, lui a promis une première justice dans le temps, et une seconde dans l'éternité. Cette fois, comme bien d'autres, le Justice du temps fut remise à l'épée

de la France, et l'on vit nos bataillons ramener à Rome, sous le drapeau de la république, le prêtre couronné autrefois par Charlemagne et consacré sur son trône par le respect dix fois éculaire des générations. C'était un prêtre, il est vrai, un vieillard faible et désarmé; mais sous ses cheveux blancs, sous sa tige inconnue des consuls dont il tenait la place, il portait non plus l'orgueil d'un peuple maître du monde, mais l'humilité souveraine de la croix, et avec elle la paix et la liberté de l'univers. On pouvait opposer à sa couronne des raisonnements et des armées: la France opposa aux raisonnements l'instinct infallible de son génie politique et chrétien, et aux armées d'une démocratie trompeuse elle opposa ce don de vaillance qui lui fut accordé par Dieu le jour même où Clovis, son premier roi, courba la tête devant la liberté.

Les diverses époques de l'histoire littéraire de la France, sont résumées d'une manière bien habile dans la dernière partie du discours.

« Les lettres françaises ont eu, depuis trois siècles, une part à jamais mémorable dans les destinées du monde. Chrétiennes sous Louis XIV, avec la même éloquence, mais avec un goût plus pur que dans les pères de l'Église, elles ont opposé Pascal à Tertullien, Bossuet à saint Augustin, Massillon et Bourdaloue à saint Jean Chrysostome, Fénelon à saint Grégoire de Naziance, en même temps qu'elles opposaient Corneille à Euripide et à Sophocle, Racine à Virgile, La Bruyère à Théophraste, Molière à Plaute et à Térence: siècle rare, qui fit de Louis XIV le successeur immédiat d'Auguste et de Théodose, et de notre langue l'héritière de la Grèce et la dominatrice des esprits.

« Le siècle suivant dégénéra du Christianisme, mais non pas du génie. Père de deux hommes tout à fait nouveaux dans l'histoire des lettres, il eut en eux ses astres premiers, l'un qui tenait de Lucien par l'ironie, l'autre qui ne tenait de personne; tous les deux puissants pour détruire et pour charmer, attaquant une société corrompue avec des armes qui elles-mêmes n'étaient pas pures, et nous préparant ces ruines formidables où, depuis soixante ans, nous essayons de replacer l'axe ébranlé des croyances religieuses et des vertus civiques. Ces deux hommes pourtant ne furent pas, au dix-huitième siècle, les seuls représentants de la gloire et de l'efficacité littéraires. Buffon y écrivait de la nature avec majesté, et Montesquieu, élevé par trente ans de méditations au-dessus des erreurs de sa jeunesse, prenait place, dans son *Esprit des Lois*, à côté d'Aristote et de Platon, ses prédécesseurs, et les seuls dans la science du droit politique. Il eut l'honneur de dégager de l'irrégularité vulgaire les principes d'une saine liberté, et on ne peut le lire qu'en reconstruisant à chaque page des traits qui flétrissent le despotisme, mais sans aucun penchant pour le désordre et sans aucune solidarité avec la destruction. Il est juste de dire que, si Jean-Jacques Rousseau a été, dans son *Contrat social* le père de la démagogie moderne, Montesquieu a été, dans son *Esprit des Lois*, le père du libéralisme conservateur, où nous espérons un jour asseoir l'honneur et le repos du monde.

« J'ai hâte, Messieurs, d'arriver à ce siècle qui est le vôtre, et où je vais retrouver M. de Tocqueville à côté de vous. Aussi chrétien dans ses grands représentants que le siècle de Louis XIV, mais plus généreux, plus ami des libertés publiques, moins ébloui par la puissance et l'éclat d'un seul, notre siècle s'ouvrit par un écrivain dont il semble que la Providence eût voulu faire le Jean-Jacques Rousseau du christianisme. Poète mélancolique dans une prose dont il eut le premier secret, M. de Chateaubriand frappa au cœur de sa génération comme un pèlerin revenu des temps d'Homère et des forêts inexplorées du Nouveau Monde.

« Mais, en même temps qu'il inaugurerait ce style où nul ne l'avait précédé, où nul ne l'a égalé depuis, il nous donnait aussi l'exemple de la virilité politique du caractère, et les murs de ce palais n'oublièrent jamais qu'il y entra sans pouvoir prononcer le discours que lui imposaient vos suffrages et que lui commandait sa reconnaissance pour vous. D'autres, comme lui, payaient à leur foi religieuse ou à leur indépendance personnelle cette dette du courage devant la toute puissance. M. de Bonald méritait que sa *Législation primitive* fût broyée sous le pilon de la censure. Le vieux Ducis, insensible à la victoire, conservait intacte sous ses rayons la couronne de ses cheveux blancs. Mme de Staël expiait par dix années d'exil un silence que rien n'avait séduit. Dehille chantait debout les régnes de la nature, et il lui était permis de dire dans un mouvement d'orgueil légitime:

On ne peut arracher ni mot à ma candeur,
Un mensonge à ma plume, une crainte à mon cœur.

« Je m'arrête aux morts, messieurs, car le tombeau gonfle la louange, et en soulevant son lincoln on ne craint pas de blesser la pudeur de l'immortalité. Mais ce sacrifice me coûte en présence d'une assemblée où je vois siéger les héritiers directs des premières gloires littéraires de notre âge; des orateurs qui ont ému trente ans la tribune ou le barreau, des poètes qui ont découvert dans l'harmonie des mots et des pensées de nouvelles vibrations, des historiens qui ont creusé nos antiquités nationales où qui ont redit à la génération présente le courage de ses pères dans la vie civile et dans la vie des camps, des publicistes qui ont écrit pour le droit contre les regrets du despotisme et les rêves de l'utopie, des hommes d'État qui ont gouverné par la parole des assemblées orageuses et n'ont rapporté du pouvoir que la conscience d'en avoir été dignes; des philosophes qui ont relevé parmi nous l'école de Platon, et de saint Augustin, de Descartes et de Bossuet, et inscrit leur nom, à la suite de ceux-là, dans la grande armée de la sagesse éloquente; et des écrivains qui ont eu l'idolâtrie de la perfection du style, et qui uno

vieillesse privilégiée n'a pu en désapprendre l'art: tous mêlés avec honneur aux lutes de leurs temps, convertis de ses cicatrices, et, sans avoir pu le sauver, sûrs de compter un jour parmi ceux qui ne l'auront ni flatté ni trahi.»

M. Guizot a pris dans le vif de la situation l'exorde de son discours.

« Que serait-il arrivé, Monsieur, si nous nous étions rencontrés, vous et moi, il y a six cents ans, et si nous avions été, l'un et l'autre, appelés à influer sur nos mutuelles destinées? Je n'ai nul goût à réveiller des souvenirs de discorde et de violence; mais je ne répondrais pas au sentiment du généreux public qui nous écoute, et du grand public extérieur qui s'est vivement préoccupé de votre élection, si je n'étais pas, comme lui, ému et fier du beau contraste entre ce qui se passe aujourd'hui dans cette enceinte et ce qui se fit passé jadis en de semblables circonstances. Il y a six cents ans, Monsieur, si mes pareils de ce temps vous avaient rencontré, ils vous auraient assailli avec colère comme un odieux persécuteur; et les vôtres, ardents à enflammer les vainqueurs contre les hérétiques, se seraient écriés: « Frappez, frappez toujours; Dieu saura bien reconnaître les siens. » Vous avez eu à cœur, Monsieur, et je n'ai garde de vous le contester, vous avez eu à cœur de laver de telles barbaries la mémoire de l'illustre fondateur de l'ordre religieux auquel vous appartenez; ce n'est pas à lui, en effet, c'est à son siècle, et à tous les partis pendant bien des siècles, qu'il faut les reprocher. Je n'ai pas coutume, j'ose le dire, de parler de mon temps et à mes contemporains avec une admiration complaisante; plus je désire ardemment leur bonheur et leur gloire, plus je me sens porté à leur signaler à eux-mêmes ce qui leur manque encore pour suffire à leurs grandes destinées. Mais je ne puis me refuser à la joie et, le dirai-je? à l'orgueil du spectacle que l'Académie offre en ce moment à tous les yeux. Nous sommes ici, vous et moi, Monsieur, les preuves vivantes et les heureux témoins du sublime progrès qui s'est accompli parmi nous dans l'intelligence et le respect de la justice, de la conscience, du droit, des lois divines, si longtemps méconnues, qui règlent les devoirs mutuels des hommes quand il s'agit de Dieu et de la foi en Dieu. Personne aujourd'hui ne frappe plus et n'est plus frappé au nom de Dieu, personne ne prétend plus à usurper les droits et à devancer les arrêts du souverain juge. C'est maintenant l'Académie seule qui est appelée à reconnaître les siens.»

Voici le passage où l'ancien ministre de Louis Philippe s'occupe de la question italienne, et juge la politique de l'Empire et le régime actuel en ayant bien le soin de ne s'arrêter avec beaucoup de circonspection apparente qu'après avoir dit tout ce qu'il avait à dire.

« Vous venez, Monsieur de nous donner à l'instant même un bel exemple de ce mélange de sympathie et d'indépendance, de tendresse et de sévérité chrétienne qui fait la puissance et le charme de vos paroles. Vous avez rendu à la démocratie moderne, telle qu'elle s'est constituée et que jusqu'ici elle s'est gouvernée aux États-Unis d'Amérique, un éclatant hommage; et en même temps vous avez hautement exprimé, sur l'esprit démocratique tel qu'il se manifeste trop souvent dans notre Europe, vos judicieuses appréhensions. Vous portez à l'Église catholique et au saint Pontife qui préside à ses destinées un dévouement filial; vous avez exhalé votre éloquente indignation contre l'ingratitude qu'a rencontrée ce pape généreux et doux qui s'est empressé d'ouvrir à ses sujets la carrière des grandes espérances, et qui les y eût heureusement conduits si la bonté des intentions suffisait à gouverner les hommes. Est-ce cela, Monsieur, tout ce qu'en présence de ce qui se passe, vous pensez et sentez sur la situation de l'Église, et regardez vous l'ingratitude populaire comme la plus dure épreuve que son auguste chef ait maintenant à subir? Non, certainement non; mais, après avoir touché à cette plaie vive, vous vous êtes arrêté; vous avez craint d'envenimer en enfonçant. Vous avez eu raison, Monsieur; ce n'est pas ici un lieu où, sur un tel sujet, il soit possible ni convenable de tout dire. Je me permettrai seulement de rappeler un fait qui est présent, je pense, à la mémoire de bien des personnes dans cette enceinte. Le spectacle auquel nous assistons en ce moment n'est pas nouveau; nous avons vu, il y a plus d'un demi-siècle, l'Italie en proie à des troubles, à des envahissements, à des bouleversements pareils à ceux qui éclatent aujourd'hui; mais alors du moins ils apparaissent avec leur vrai caractère et sous leur vraie figure; un homme qui a joui d'un grand renom populaire, et que les libéraux appelaient leur publiciste, en parlant de ces actes et de tant d'autres semblables, les qualifiait d'*esprit d'usurpation et de conquête*, et il écrivait, sous ce titre, un livre pour les flétrir. Les mêmes faits ne méritent-ils plus le même nom? Ont-ils changé de nature parce que ce n'est plus la France qui les accomplit ouvertement, pour son propre compte et qui s'en attribue les fruits? Ou bien serait-ce que ces violences seraient devenues légitimes parce qu'aujourd'hui c'est au nom de la démocratie et en vertu de ce qu'on appelle sa volonté qu'on les exerce? La démocratie n'a, de nos jours, une passion pleine d'iniquité et de péril; elle se croit la société elle-même, la société tout entière; elle y veut dominer seule, et elle ne respecte, je pourrais dire elle ne reconnaît nuls autres droits que les siens. Grande et fatale méprise sur les lois naturelles et nécessaires des sociétés humaines! Quelle quoit leur forme de gouvernement, et au sein même des plus libres, les droits divers s'y développent et y coexistent, les uns pour maintenir l'ordre et le pouvoir social, les autres pour garantir les libertés publiques et les intérêts individuels, les uns déposés aux mains des princes et des magistrats, les autres placés sou

la garde des citoyens. Le respect mutuel et le maintien simultané de ces droits divers font la sûreté, la durée, l'honneur, la vie même de la société. Quand ce respect et cette harmonie manquent, quand l'un des grands droits sociaux se saisit seul de l'empire, et méconnaît, viole ou même abolit les droit collatéraux, quand la démocratie, par exemple, se croit maîtresse de changer à son gré les gouvernements, les dynasties, les relations et les limites des Etats, ce n'est pas la liberté, ce n'est pas le progrès, c'est l'anarchie, ou la tyrannie, et peut-être aussi l'ambition étrangère qui profite de tels désordres. Et le mal n'est jamais si grave que lorsqu'il s'attaque à la fois aux fondements de l'Eglise et à ceux de l'Etat, lorsqu'il porte le trouble dans les consciences et même temps que la fermentation dans les passions et les intérêts. Je m'arrête comme vous, Monsieur précisément parce que ma situation et ma croyance me laissent plus désintéressé que vous dans ce grand débat, j'ai à cœur d'y laisser clairement paraître ma pensée : mais je connais et je respecte les limites dans lesquelles mes paroles doivent se contenir."

BULLETIN DES ARTS ET BEAUX-ARTS.

— MM. Pye Harrison et Chartré, ont établi au Cap Rouge, près de Québec, une manufacture de poterie et de faïence dont les produits ont déjà, dit le *Courier du Canada*, de quoi surprendre ceux qui savent quelles sont les difficultés du départ de pareilles entreprises. Ce journal parle avec éloge d'une aiguière de grès fin, manufacturée dans cet établissement pour Sir Narcisse Belleau.

Il y a eu autrefois sous la domination française à Québec, une manufacture de faïence : elle avait été établie par M. Cotton, le même, qui a donné son nom à la Côte à Cotton près des Glacis.

— Les marchands de Montréal ont fait présent à M. B. H. Lemoine, caissier de la Banque du Peuple, d'un service en argent du coût de \$2,000, richement ciselé, et orné des armes de la famille Lemoine, du portrait de Jacques-Cartier, de feuilles d'érables, de castors et d'autres emblèmes nationaux. Le travail en a été entièrement exécuté dans les ateliers d'orfèvrerie de M. Beaudry, rue Notre-Dame; l'élégance des dessins et la beauté de l'exécution ne le cèdent en rien, dit un journal de cette ville, aux plus beaux produits de l'industrie européenne.

— Il s'est tenu dernièrement à St. Hyacinthe, une assemblée présidée par le maire M. Laframboise, et à laquelle assistaient l'hon. L. V. Sicotte, et un grand nombre des citoyens les plus influents de cette ville. On y a jeté les bases d'une compagnie au capital de \$50,000 pour l'établissement d'une manufacture de draps. Le *Courier de St. Hyacinthe* fait à ce sujet les réflexions suivantes :

"On veut enfin montrer qu'on comprend que pour un trop grand nombre de choses notre argent s'en va trop facilement ailleurs, et presque toujours à l'étranger; quand le plus souvent nous pourrions le conserver au moyen d'une industrie qui utiliserait plus avantageusement nos produits. L'article le plus indispensable à chaque famille, la farine supérieure nous vient constamment et chaque jour d'ailleurs, quand nous devrions pouvoir la fabriquer chez nous. Il est plus d'une autre exploitation que nous pourrions faire valoir d'une manière très lucrative : l'industrie de la laine dont il s'agit aujourd'hui en est une des plus importantes tant pour la population de notre ville, que pour la population rurale qui nous entoure.

"Nos cultivateurs après avoir compris tout l'avantage qui résulterait pour eux de l'amélioration de la race ovine, ont malheureusement eu à se plaindre jusqu'à ce jour de ne pouvoir retirer du produit de la laine de leurs beaux moutons tout le bénéfice qu'ils auraient pu en obtenir si nous avions au centre de ce District, à St. Hyacinthe, des manufactures où ils pussent la vendre. Nos carderies ont même toujours été et sont encore insuffisantes à carder ces belles laines. Il est donc plus opportun que jamais de faire tous les efforts possibles pour en retirer le profit qui peut nous en revenir.

"Nous pourrions exploiter aussi bien facilement l'industrie du lin tant pour la toile que pour l'huile. Déjà ce produit de notre pays acquis en Europe une réputation qui lui vaut le prix le plus élevé : en exportant notre lin en Angleterre nous pouvons en avoir près de dix chelins sterling par quatorze livres, c'est-à-dire près de quatre-vingt piastres par arpent. Voilà, certes, un prix qui rémunère bien ; mais, il faut faire en sorte de garder au milieu de nous un marché satisfaisant pour ce produit. Après avoir exploité avec avantage la manufacture de drap que nous travaillons actuellement à établir en cette ville, nous pourrions exploiter aussi une filature de lin, et fabriquer d'assez bonne toile pour nous dispenser de l'importer d'outre-mer.

"A une filature de lin se joindrait assez naturellement une fabrique d'huile de lin dont le résidu serait d'un avantage considérable pour nos cultivateurs dans l'engrais du bétail. Mais, avant d'anticiper sur la probabilité de l'établissement de ces fabriques, nous nous contenterons de n'avoir en vue, pour aujourd'hui, que le projet d'une manufacture de drap établie sur les larges bases que l'on tend à donner à celle que l'on veut établir en cette ville actuellement.

"Plusieurs raisons militent hautement en faveur de l'établissement à St. Hyacinthe de manufactures autres que celles que nous avons et qui se réduisent à quatre fonderies, trois tanneries, trois moulins à cardes, trois établissements à raboter et embouffeter le bois, etc., etc. Nous avons à notre porte des pouvoirs d'eau qui doivent faire de notre ville

ce qu'elle doit être, une ville manufacturière : St. Hyacinthe est admirablement bien située pour trouver constamment à ces produits manufacturés "des débouchés nombreux et favorables à l'extérieur." Avec des manufactures à St. Hyacinthe, et la considération des profits probables des commensitaires beaucoup de personnes de tout âge pourront avoir de l'emploi, la population s'accroîtra, le prix des terres et des produits agricoles sera plus élevé, l'exploitation de nos produits indigènes se fera au milieu de nous et nous conserverons parmi nous beaucoup de nos compatriotes qui pour avoir de l'emploi s'expatrient maintenant aux Etats-Unis."

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

— L'Advertiser de cette ville publiait, ces jours derniers, un article dans lequel l'auteur s'extasiait au sujet d'un *mince-pie* aux bluets séchés, qu'une dame lui avait fait goûter, et qu'il trouva égal aux *mince-pies* aux raisins de Corinthe et d'ailleurs. L'agréable étonnement de l'écrivain ne peut s'expliquer que par sa qualité d'étranger; car autrement il aurait su qu'il y a longtemps que nos bonnes ménagères emploient les bluets séchés dans leurs pâtisseries. On ne lui doit pas moins d'obligation pour avoir attiré l'attention sur cet emploi culinaire de ce délicieux petit fruit sauvage, qui croît en si grande abondance partout, et surtout sur nos rochers du nord. Au Saguenay, on le recueille par tonnes, et on en fait une espèce de gelée pour l'usage de la famille. Mais ne pourrait-on pas en faire en outre une petite source de revenu en le faisant sécher pour l'usage du commerce? Nos bons Saguenaisiens feraient bien d'y penser et d'essayer, par ce moyen, à se faire un petit pécule.

Le même écrivain recommande aussi l'usage de la racine de chicorée sauvage, au lieu de café que "des bureaux de santé anglais prononcent être plus sain que le café," dit-il. En France et ailleurs on mêle frauduleusement cette racine torréfiée au café ordinaire, et il ne paraît pas que les consommateurs s'en trouvent plus mal. Dans nos campagnes on fait un grand usage de café d'orge; mais pourquoi n'épurgnerait-on pas l'orge pour lui substituer la racine d'une plante nuisible d'ailleurs, puisqu'elle ne sert à rien? N'y trouvait-on d'autre avantage que celui de l'extirper de nos prés et de nos champs, qu'il y aurait encore profit à l'utiliser en breuvage. Les enfants de la maison pourraient, en quelques heures et en se jouant, faire l'approvisionnement de café pour toute l'année, et préparer le terrain à produire des plantes fourragères ou nutritives plus utiles.

Si quelque'un pouvait trouver le moyen d'utiliser le chardon, la marguerite, le bouquet jaune etc., de façon à leur faire déclarer une guerre d'extermination, il mériterait d'être proclamé un des plus grands bienfaiteurs du pays.—*Canadien*.

ANNONCE.

LE CALENDRIER

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR 1861 :

PRIX—PAR DOUZAINE : 25 Cts.

On s'abonne, pour cinq CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour cinq CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education, rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. James Phelan, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Education à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Education une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien d'insérer leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Colorique d'Ensché Senécal, A, Rue Saint-Vincent, Montréal.